



St Barth Essentiel

ASSOCIATION LOI 1901

**RAPPORT D'ACTIVITÉ
2009-2012**

“Parce que dans notre patrimoine se nichent la mémoire,
le courage, l’intelligence et le cœur des hommes,
l’Association St-Barth Essentiel veut défendre ce qui fait
la diversité, l’originalité, la beauté et l’harmonie de St-Barthélemy.”



St Barth Essentiel



LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU BUREAU

Melle Bernier Hélène,	Présidente
Melle Capelle Sylvie,	Vice Présidente
Mme Balzame Françoise,	Secrétaire
Melle Chenot Nathalie,	Trésorière
Melle Schiltz Christine,	Trésorière adjointe
Mme Gardeux Sylvie,	2 ^{ème} Vice Trésorière

CETTE ASSOCIATION A POUR BUT

La défense, la transmission, le développement des intérêts historiques, culturels, environnementaux et patrimoniaux de l'île de Saint Barthélemy par le biais d'actions, d'organisations d'évènements, de divers ateliers de formation et d'information.

Saint Barth Essentiel est une association à but non lucratif n'ayant aucune appartenance politique, religieuse, philosophique.



St Barth Essentiel



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Représentation de l'Etat dans les collectivités
De Saint-Barthélemy et de Saint-Martin

RECEPISSE DE DECLARATION DE CREATION
DE L'ASSOCIATION N° 2009-191/013/OD/SG

Vu la loi du 1^{er} juillet 1901 relative au contrat d'association ;
Vu le décret du 16 août 1901 portant règlement d'administration publique pour
l'exécution de la loi précitée ;

Le Préfet délégué de Saint Barthélemy et de Saint Martin
Donne récépissé à **Mademoiselle BERNIER Hélène**
Fonction : **Président**
Demeurant : **Grand Cul de Sac chez Melle BERNIER Hélène 97133 SAINT-
BARTHELEMY**
97133 SAINT-BARTHELEMY

D'une déclaration en date du 11/06/09 de l'association :

« ST BARTH ESSENTIEL »

dont le siège social est fixé à **Grand Cul de Sac chez Melle BERNIER Hélène
97133 SAINT-BARTHELEMY**

Il a été déposé à l'appui de cette déclaration deux exemplaires des statuts de
l'association.

Le présent récépissé a pour unique objet de constater le dépôt de la déclaration
et des pièces annexées, sans préjuger en quoi que ce soit de la légalité de
l'association.

SAINT BARTHELEMY, le 11 juin 2009

Pour le Préfet délégué,
l'Adjoint au Chef de bureau.

Patrice RICHE
Patrice RICHE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Egalité Fraternité

Extrait du décret du 16 août 1901

Article 1^{er} : la déclaration prévue par l'article 5, paragraphe 2, de la loi du 1^{er} juillet 1901 est faite par ceux, qui à titre quelconque sont chargés de l'administration ou de la direction de l'association.
Dans le délai d'un mois, elle est rendue publique au moyen de l'insertion au Journal Officiel, d'un extrait contenant la date de la déclaration, le titre et l'objet de l'association, ainsi que l'indication de son siège social.

Extrait de la loi du 1^{er} juillet 1901

Les Associations sont tenues de faire connaître dans les trois mois tous les changements survenus dans leur administration ou leur direction, ainsi que toutes les modifications à leurs statuts.

24
Percrochi Mh.



St Barth Essentiel

COMMENT EST NÉE L'ASSOCIATION ST BARTH ESSENTIEL ?

St Barth Essentiel a démarré en 2009 par une présence sur Facebook, le but étant de préserver et valoriser, le Vrai St Barth c'est-à-dire tout ce qui en est l'âme : les cases traditionnelles, les vieux murs de pierre, les chapelles de quartiers... sans oublier la faune et la flore.

Les habitants et les personnes qui avaient séjourné sur place suffisamment de temps pour se sentir intimement liés à l'île, se sont alors pris au jeu de publier leurs photos anciennes, de partager leurs souvenirs et leurs expériences... .

Très vite cet engouement nous a amenés à organiser des vidéo-projections qui ont réuni dès le départ environ 400 personnes. Le service social de la Collectivité nous a alors contactés pour qu'un livre/album répertoriant ces bribes de bonheur soit édité. Et c'est ainsi que l'association Saint-Barth Essentiel est née...

Puis notre rôle s'est intensifié : suite aux dépôts de projets immobiliers de grande échelle auprès de la Collectivité, nous avons mobilisé toute notre énergie pour la sauvegarde de notre île. Grâce au soutien indéfectible de tous les membres de l'association, des pétitions ont été signées, permettant d'enrayer les desseins d'urbanisme qui allaient détruire les zones naturelles de l'île.

Cette étape nous a obligé à nous renseigner sur les espèces endémiques qu'il était vraiment indispensable de sauvegarder et c'est ainsi que nous avons initié le vaste programme d'inventaire de la faune et flore locales en collaboration avec des scientifiques renommés du Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris.

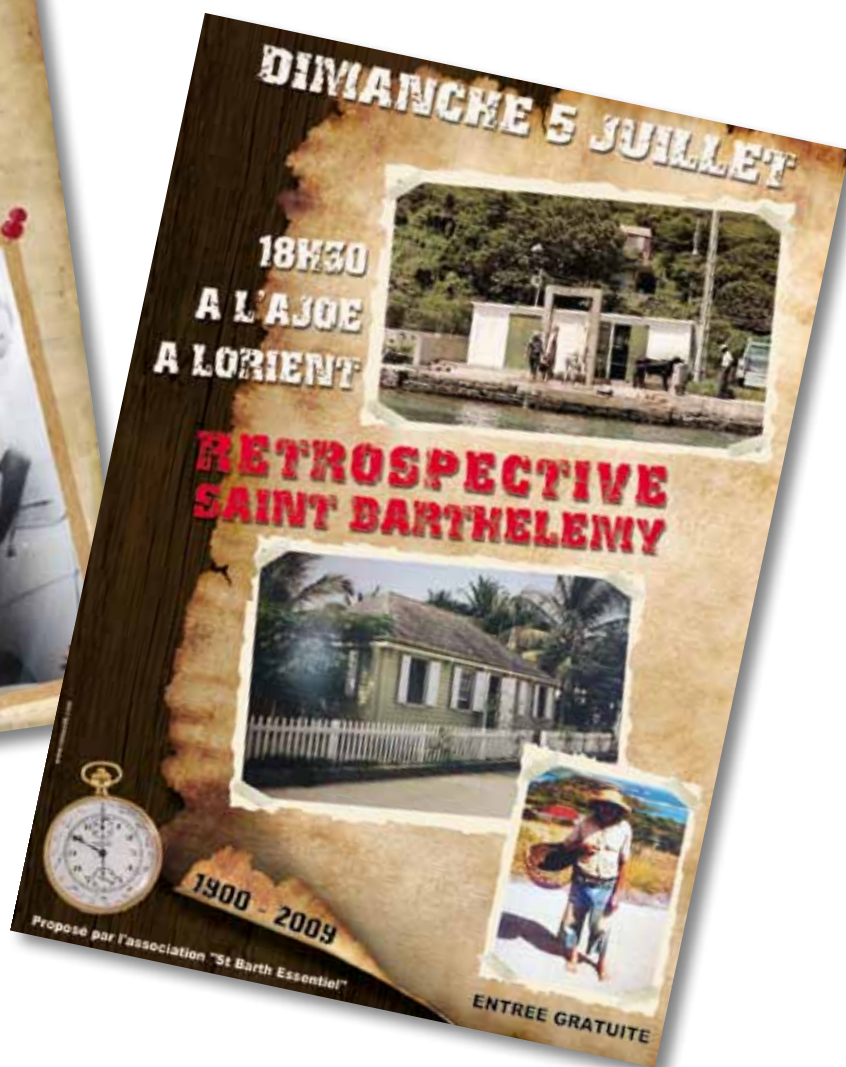
Nos actions n'ont pas cessé depuis 2009.



St Barth Essentiel

PROJECTION PHOTO

L'association St Barth Essentiel a organisé 4 vidéo-projections de photos anciennes : les 3 avril, 3 mai, 5 juillet et 7 août 2009. Ces vidéo-projections ont permis de retracer notre histoire et mettre en évidence par l'image l'évolution de l'île. Plus de 400 personnes étaient présentes à la dernière projection sur le plateau de l'A.J.O.E à Lorient... Un livre album est en cours de réalisation et les profits de la vente de ce livre devraient servir à l'achat d'un bus au profit des personnes âgées de St Barthelemy leurs permettant notamment de se déplacer, de se rendre visite et ainsi de rompre avec la solitude.





St Barth Essentiel



3 mai 2009 Salle polyvalente de la Capitainerie Gustavia



5 juillet sur le plateau de l'A.J.O.E. à Lorient



St Barth Essentiel

ST BARTH FÊTE LES SCIENCES

2009 St Barth Essentiel recoit Felix Lurel, un scientifique guadeloupéen spécialiste de l'écologie insulaire et de la botanique tropicale, naturaliste confirmé et passionné. Des sorties avec les écoles sont organisées ainsi que des sorties terrains avec le public et des conférences.



ST BARTH FÊTE LES SCIENCES

Pour connaître, reconnaître, aimer, préserver la nature de mon île, de mon territoire extraordinaire par sa richesse, ses beautés et son originalité, Easy Time et la Réserve Marine de St Barth, Développement Durable proposent des sorties naturalistes, causeries, initiations animées par Félix LUREL, un scientifique spécialiste de l'écologie insulaire et de la botanique tropicale, naturaliste confirmé et passionné afin de porter un autre regard sur le patrimoine naturel de Saint Barth, sur les ressources naturelles, leurs usages (médicinal, aromatique, artisanal ...), leurs valorisations (sentier d'interprétation, signalétique,...) en relation avec l'aménagement, la conservation et le tourisme... autant de sujets d'intérêt à ne pas manquer.



PROGRAMME

Vendredi 16 /11

Intervention en salle.
Sortie avec école de Gustavia.
Contribution à la mise en place d'un sentier d'interprétation.
Fibres végétales, colorants naturels ...

Samedi 17 /11

Sortie naturaliste
Initiation à la botanique et à l'écologie insulaire (inscription obligatoire 40/p, place limitée à 15 personnes)

Dimanche 18 /11 matin

Sortie et débat





St Barth Essentiel

MIEUX CONNAITRE LA FORMATION GÉOLOGIQUE ET LA FLORE DE ST BARTHÉLEMY

L'association St Barth Essentiel reçoit : Jean Len LETICEE, Dr en Géologie, Maître de Conférence Associé à l'Université et Félix LUREL, Dr en sciences Botanique Tropicale et Ecologie Insulaire. Directeur de SEGE BIODIVERSITE

**Biodiversité Flore Géologie
Ecologie de St Barthélemy**

L'association St-Barth Essentiel en partenariat avec l'ACED
Association Conseil Environnement Développement Durable

a le plaisir de recevoir

Jean-Len LETICEE, Dr en Géologie, Maître de Conférence
et
Félix LUREL, Dr en sciences Botanique tropicale,
Ecologie Insulaire. Directeur de SEGE BIODIVERSITE

Afin de mieux connaître la formation géologique et la flore
de Saint Barthélemy nous vous proposons deux sorties

- samedi 28/11/09 (matin) : site de Gouverneur 25 €
- dimanche 29/11/09 (matin) : site de Chauvette 25 €

(Places limitées)

le samedi 28/11/2009 à 18h30 Salle de la capitainerie
conférence gratuite sur la biodiversité
animée par nos deux invités.

Inscription au 06.90.63.46.09
ou par mail à stbarthessentiel@yahoo.fr

ACED Association Conseil Environnement Développement Durable



St Barth Essentiel

Organisation de conférences et de sorties terrains avec Eric Francius : conservateur de la collection botanique de l'INRA, et membre honoraire du conservatoire botanique des Antilles françaises.

Présentation des cactées de la caraïbe, de la flore Xérophytes (flore de milieu sec) de St Barth et aussi des espèces protégées et de celles en voie de l'être. Découverte du Cactoblastis.

Rapport de Mission d'Eric Francius, conservateur botanique à l'INRA sur le ravageur de cactacées Cactoblastis cactorum à ST. Barthélemy

Un peu d'histoire

Mondialement connus, cultivés et collectionnés, les cactus sont des végétaux qui sont pour la plupart d'entre eux originaires du nouveau monde. Ils sont présents dans pratiquement toute l'Amérique du sud en passant par les Caraïbes et jusqu'au Mexique où l'on trouve la plus grande concentration d'espèces.

Ils ont été introduits par la suite, après la découverte des Amériques, dans toutes les régions à climat tropical et sub-tropical du globe, ou, dans certains cas, ils se sont très bien adaptés.

Dans certaines de ces régions leur adaptation a été si bien réussie qu'ils sont devenus des plantes invasives constituant un véritable fléau.

C'est ainsi qu'après l'introduction de *Opuntia ficus indica* "le Figuier de barbarie" en Australie, le gouvernement Australien a dû prendre des mesures pour éradiquer l'espèce du milieu qui envahissait des milliers d'hectares créant un véritable désordre écologique sur la grande île.

Aucune solution n'a été trouvée par l'utilisation de pesticides pour freiner l'envahisseur. C'est alors qu'ils ont introduit dans les années 30, un ravageur naturel de ce cactus réputé pour son efficacité.

Cactoblastis cactorum berg. est une chenille pyralidé de l'ordre des Lépidoptères. Il était alors considéré comme le principal ennemi naturel des cactacées et en particulier de ceux appartenant au genre *Opuntia* spp.

En effet, le résultat fut sans appel, près de 2000 Ha de figuiers de barbarie ont été détruits en seulement 6 mois dans la campagne Australienne.

Inspirés par cette réussite les Gouvernement de St Kitts- Nevis dans les Caraïbes ainsi que le gouvernement sud-africain ont eux aussi fait appel à cet "herbicide naturel" pour enrayer l'invasion de cactus raquette "*Opuntia* spp" dans leur pays respectif.

Aujourd'hui

Depuis son introduction sur l'île de St. Kitts Nevis en 1957, le *Cactoblastis cactorum*, dont le papillon peut effectuer des vols sur une distance de plus de 150 km a envahi toute la Caraïbe et est déjà arrivé aux USA où il continue sa progression vers le Mexique. Cet insecte est naturellement présent dans son pays d'origine en Argentine où il contrôle le développement des cactacées de cette région.

Il est lui-même contrôlé par des parasitoïdes* présents sur place du genre *Apantheles* sp (sur larves), *Trichogramma* sp (sur pontes) et autres micro hyménoptères* et insectes auxiliaires*.



Ponte de C.cactorum sur une cladode d'Opuntia



St Barth Essentiel

La femelle du *Cactoblastis* pond une série d'oeufs superposés dont la forme tubulaire et fine, rappelle celle d'une épine de cactus sur laquelle elle choisit souvent de déposer ses pontes. Les larves du 1er stade issues de l'éclosion des oeufs vont directement perforer l'intérieur des cladodes dans lesquelles elles vont s'installer pour les dévorer et les vider de leur contenu, et ceci jusqu'à la mue.

Les Antilles françaises, elles aussi, n'ont pas été épargnées par *C.cactorum*.

La présence du papillon a été décelée pour la première fois en Guadeloupe et dépendances en 2004 (Francius et Mayra Perez Sandi) puis à St Martin (Francius) et à St Barthélemy et îlots voisins (Francius E, H.Bernier, Lequellec F 2008,2010).

L'insecte a déjà fait d'énormes ravages et menace d'extinction un bon nombre d'espèces de Cactacées de cette région.

Il a atteint les îles des Antilles françaises à une date incertaine, la chronologie de la découverte de sa présence dans ces îles, n'a rien de commun avec la date effective de son arrivée. Il est fort probable que les îles du nord, Saint Martin et Saint Barthélemy aient été touchées par le ravageur avant son arrivée en Guadeloupe.

Mission St Barthélemy

C'est l'île des Antilles françaises qui avec Saint Martin, concentre la plus importante population de cactacées. On y dénombre pas moins de 10 espèces (*Opuntia.dillenii*, *O. tuna*, *O. triacantha*, *O. rubescens*, *Pilosocereus royenii*, *Mamillaria nivosa*, *Mélocactus intortus*, *Sélenicereus grandiflorus*, *Hylocereus undatus*, *Hylocereus* spp, *Nopalea cochenillifera*).

Cette richesse est due en particulier aux conditions climatiques particulièrement sèches de l'île, donc à une pluviométrie annuelle relativement faible, et un sol d'origine volcanique et calcaire assez fortement rocailleux qui correspond parfaitement aux conditions générales de développement des plantes succulentes.

Juillet 2008 (première expertise)

Lors de ma Première visite à Saint Barthélemy en Juillet 2008 j'ai constaté des dégâts jusque là inconnus sur Tête à l'anglais *Mélocactus intortus*. (Rapport au Conservatoire botanique des Antilles françaises).

Au cours de cette première enquête qui a duré une journée, c'est accompagné d'Hélène Bernier que je me suis rendu sur 2 sites, Saint Jean, et Grands-Fonds. Nous avons alors constaté des dégâts inconnus sur *Mélocactus*. Beaucoup d'entre eux étaient sérieusement attaqués sur Gds Fonds (H.Bernier E. Francius).

La colonie de "tête à l'anglais" de Saint Jean connaissait alors une forte mortalité. De jeunes sujets, n'ayant pas encore de Céphalium, comme les gros sujets beaucoup plus âgés avec 1 ou plusieurs céphaliums, avaient un aspect jaune et présentaient d'importantes cicatrices et autres lésions sur leur flanc.

Selon Hélène Bernier "les têtes à l'anglais" de Saint Jean n'avaient jamais été si "malades". A l'époque nous n'avions procédé à aucun prélèvement, ni dissection.



Tête à l'anglais attaqué par C.cactorum



St Barth Essentiel

Novembre 2008

La mission de novembre 2008, fut plus longue (2 jours) que celle de Juillet. Elle avait pour but la découverte de la flore succulente de l'île de Saint Barthélemy. A travers deux grandes marches à l'intérieur des terres et au bord de la mer, nous avons appris à identifier certaines de ces plantes appartenant aux familles botaniques suivantes : Cactacées, Crassulacées, Aizoacées, Portulacacées.

Sites visités : Gd fonds, Saline, Colombier.

J'ai tenu une conférence sur les "Cactacées et plantes grasses des Antilles françaises" à la salle de la Capitainerie à Gustavia.

Mission du 12 au 14 Mars 2010.(ST. Barth essentiel)

But de la mission - observer la progression de *Cactoblastis cactorum* berg.

- rechercher la présence de parasitoïdes ou autres auxiliaires
- constater la polyphagie de *Cactoblastis*
- visite des îlots autour de St Barth (Fourchue, Tarare,).
- lutte biologique

C. cactorum reste toujours très actif sur les *Opuntias* de l'île. A St Barth où il existe 4 espèces d'*Opuntias* : *O. tuna* "raket flè wouj", *O. dillenii* "r aket flè jaune", *O. triacantha* "raket volan", *O. rubescens* "raket en arbre" et probablement des hybrides inter spécifiques, les "raquettes" sont tous assez sévèrement touchés par le ravageur.



les pucerons jaunes sont vivants, les marrons sont morts parce que parasités par des micro guêpes, une larve de Syphides (insectes auxiliaire).

A Saline, *O. triacantha* semble être particulièrement touché en raison de sa petite taille et de son environnement de croissance relativement bien protégé par de la végétation plus haute et l'absence de vent, ce qui facilite l'attaque du papillon (K.Questel et E.Francius).

Lors de cette visite nous avons constaté que *C. cactorum* ne se limite pas qu'aux *Opuntias* et *Nopalea* "raket san pikan" (genre voisin d'*Opuntia*) mais s'attaque à toutes les autres espèces sauf *Sélénicereus grandiflorus* "fleur d'amour" et *Hylocereus* spp "le célèbre Pitaya". Il est présent sur pratiquement toute la population de *Pilosocereus royenii* "cierges ou candélabres" de l'île qui est de loin la plus importante des cactacées en quantité. Espèces attaquées (tous les *Opuntias*, *M.intortus*, *M.nivosa*, *P. royenii*).

Il est aussi présent sur les populations de cactus ornant les îlots aux alentours (Fourchue, Tarare) de l'île de Saint Barthélemy..

Ilet Fourchu

Sur Fourchue les gros massifs de *O. rubescens*, *O. tuna* et *O. dillenii* sont attaqués mais semblent bien résister au ravageur, aucun d'entre eux n'a réellement disparu.

De même que pour *O. rubescens* et *O. triacantha*.

L'îlet Fourchu comporte l'une des plus importante population de *O. rubescens* "raket en arbre" des Antilles françaises environ 40 pieds dont certains atteignent plus de 2 mètres de haut. Les grandes "raket en arbre" sont sévèrement touchées par le papillon.



St Barth Essentiel

Toutefois même si de très gros sujets sont déjà morts, il reste une multitude de juvéniles qui tentent de reconquérir les lieux.

L'observation des différents massifs de raquettes n'a pas révélé la présence de pontes. Seulement une a été découverte et elle était déjà vidée. Nous ne savons pas si d'éventuels parasitoïdes* se seraient installés sur les pontes et larves du papillon. Observation qui reste à poursuivre.

L'arrêt de la pratique d'élevage sauvage de caprins a favorisé la repousse de la végétation basse.

1 cochenille farineuse a été trouvée parasitée par un micro hyménoptère sur *Cypselia humifusa*.

Sur Fregate

.nivosa et *M. intortus* sont les deux espèces de cactacées dominantes, les *Opuntias* sont rares. *Cactoblastis* est aussi présent sur cette île, mais là aussi les Cactus semblent bien se défendre.

Très forte population d'agaves.

Forte population de *Calotropis procera* (ressemble au Raisinier bord de mer) très sévèrement attaqués par des pucerons du genre *Aphis nerii* eux même bien parasités par des *Cyrphidés* (insectes prédateurs), et micro hyménoptères.



Colonie de pucerons entièrement parasités par des micro guêpes.

Présence de la cochenille *Crypticerya genistae* sur plusieurs espèces de plantes prostrées (raz du sol).

Autres problèmes phytosanitaire à Saint Barth

Beaucoup de cochenilles et autres déprédateurs font des ravages sur plusieurs plantes ornementales :

- Cochenilles du frangipanier
- Cochenilles du bougainvillier
- Cochenilles du cocotier et autres palmiers
- Cochenille de l'hibiscus
- Thrips sur Poirier
- Aleurodes du raisinier bord de mer et cocotier
- nombreuses gales sur "petit hibiscus".

La plupart de ces ravageurs ont eux aussi été introduits sur l'île, et les professionnels du jardinage et de l'entretien des espaces verts ainsi que les résidents ont beaucoup de mal à les éradiquer.

Cela est dû au fait que ces ravageurs sont arrivés sur l'île sans leurs parasites naturels. Heureusement il arrive que certains d'entre eux soient pris en chasse par tout un cortège de parasitoïdes* déjà présents sur place.

Il reste à souhaiter que cet équilibre demeure, et soit favorisé par l'arrêt des traitements phytosanitaires irréfléchis (insecticide totaux utilisés en pulvérisation) plutôt que de cibler le ravageur par l'utilisation de méthodes qui protègent les insectes utiles.



St Barth Essentiel



Ainsi donc apprendre à reconnaître les insectes utiles, à observer leur mode de vie, à protéger leur environnement par l'utilisation d'insecticides spécifiques, ou des préparations à base de plantes, doit devenir réellement une habitude à prendre, s'inscrivant dans le temps.

Tout organisme vivant qui subit une attaque extérieure est sujet à un fort affaiblissement. A la suite ou même pendant une forte attaque n'hésitons pas à « donner des vitamines » à nos végétaux par l'apport de fumier ou compost*.

Conclusion

Bien qu'ayant envahi toute l'île et ses îlots voisins *Cactoblastis cactorum* berg. n'a réduit à néant aucune des 11 espèces de cactacées de l'île. Même si le ravageur se montre légèrement moins virulent que ce qu'il peut être, il faut tout de même rester très vigilant. Aucun prédateur de l'insecte n'a encore été identifié, ni sur les pontes, ni sur les larves. Les ravages qu'il a déjà occasionnés sont très importants, d'autant que ce ne sont pas uniquement les *Opuntias* qui sont concernés mais maintenant, toutes les autres espèces de cactacées sauf deux.

Il serait bien de mettre en place un système de surveillance plus accru pour apprécier la progression de l'insecte en terme de dégâts sur cactus, et de reproduction (dynamique des populations).

A ce titre il serait intéressant de travailler sur deux axes principaux que seraient :

- marquage de touffes, de massifs, ou de plants, attaqués et non attaqués (ce que l'on chercherait à savoir c'est le taux, s'il existe vraiment, de diminution des populations.
- collecte systématique d'œufs (vérifier le parasitisme)

Eric Francius.



Sortie terrain

*Parasitoïdes** : un parasitoïde est un organisme qui se développe sur ou à l'intérieur d'un autre organisme dit "hôte", mais qui tue inévitablement ce dernier au cours, ou à la fin de ce développement.

*hyménoptères** : ordre d'insectes auxquels appartiennent les guêpes, les abeilles, les frelons, les fourmis, les micro hyménoptères* sont de minuscules guêpes (souvent ne dépassant guère le millimètre) qui parasitent beaucoup d'insectes nuisibles (cochenilles, pucerons, aleurodes...)

*insectes auxiliaires** : insecte qui combat les autres insectes nuisibles en régulant leur population (soit en les dévorant ou en les parasitant), donc en les empêchant de trop se développer.

*Compost** : composition à base de déchets organiques, feuilles sèches, excréments de vache ou autres ruminants ou volailles bien décomposées, algues marines, qui en se décomposant crée un excellent terreau très riche en éléments minéraux nourriciers pour les plantes.



St Barth Essentiel

SORTIES PÉDAGOGIQUES AVEC LES ÉCOLES PRIMAIRES

L'association a organisé plusieurs sorties pédagogiques pour les écoles : sensibiliser les plus jeunes à la faune et à la flore a été un vrai moment de partage très enrichissant. Les enfants se sont montrés très curieux et très créatifs.



Sortie avec l'école de Lorient



Sortie avec l'école de Colombier



Sortie avec l'école de Gustavia



St Barth Essentiel

INTERVENTION SUR LA DESTRUCTION D'UN GAIAC (ESPECE PROTÉGÉE) SUR UN CHANTIER À LA POINTE MILOU

Nous sommes passés en Collectivité d'Outre-Mer depuis le 15 juillet 2007 et à la demande de la Collectivité, la compétence de l'environnement a été donnée par l'Etat à St Barth.

Le code national de l'environnement a été abrogé en Juin 2009 par le conseil territorial qui a ensuite voté pour l'adoption du code de l'environnement local.

Le code national de l'environnement prévoyait ceci pour la destruction d'espèces protégées :

Documentaire NATINF

http://natinf.gend:8080/index.php?page_num&action_detailPeines&n...

- Formulaire
- Résultats
- Fiche Détaillée
- Détail des Peines et Mesures

Détail des Peines et Mesures

Natinf N°	10433
Version	6
Qualification	Applicable depuis le 06/08/2005 ALTERATION OU DEGRADATION DU MILIEU PARTICULIER D'UNE ESPECE VEGETALE PROTEGEE NON CULTIVEE
Libellé PP	Amende délictuelle Maximum 9000 EUROS
Texte Réprimant	ART.L.415-3 C.ENVIR.
Libellé PP	Emprisonnement délictuel Maximum 6 MOIS
Texte Réprimant	ART.L.415-3 C.ENVIR.
Libellé	Affichage de la décision Maximum
Quant. droit commun	E12015000201
Texte Réprimant	ART.L.415-5 AL.3 C.ENVIR.
Libellé	Confiscation des biens ayant servi à commettre l'infraction
Texte Réprimant	ART.L.415-4, ART.L.428-9, ART.L.415-5 AL.3 C.ENVIR.
Libellé	Confiscation de l'objet de l'infraction
Texte Réprimant	ART.L.415-5 AL.3 C.ENVIR.
Libellé	Diffusion de messages informant le public d'une condamnation
Texte Réprimant	ART.L.415-5 AL.3 C.ENVIR.



St Barth Essentiel

Dans le code de l'environnement local, les espèces protégées ont été oubliées et les sanctions pénales ne s'appliquent plus...le procureur ne peut plus poursuivre les dossiers. Idem pour les tortues, iguanes... aucune espèce n'est protégée.



Déracinement GAIAO



Affiche chantier



St Barth Essentiel

ST BARTH ESSENTIEL S'ASSOCIE À DEUX AUTRES ASSOCIATIONS DE PROTECTION DE LA NATURE :

St Barth Environnement et APO pour la sauvegarde des dernières zones naturelles de St Barth

PÉTITION

SAUVONS LES DERNIERS ESPACES NATURELS DE ST BARTHELEMY

À l'attention de Collectivité de St Barthélemy

SAUVONS LES DERNIERS ESPACES NATURELS DE SAINT-BARTHELEMY

Des projets immobiliers sont prévus dans plusieurs espaces naturels de l'île Grand Cul-de-Sac, Toiny, Saline. Il est urgent de nous mobiliser pour préserver ces espaces naturels, qui font partie de l'identité de Saint-Barthélemy. Compte-tenu du projet de carte d'urbanisme mis à la disposition du public lors du conseil territorial du 16 juillet 2009, qui propose le déclassement de la zone située au sud-ouest de la saline, des projets d'hôtels envisagés à Saline et Toiny, de la demande de déclassement des parcelles des petits étangs de Grand Cul de Sac, compte-tenu des propositions faites par l'association St Barth Environnement dans le cadre de la consultation publique, conformément aux articles LO6231-1, LO6232-1 et LO6233-1 du code général des collectivités territoriales concernant la participation des électeurs à la vie de la collectivité de Saint-Barthélemy, Avec les associations St Barth Environnement, St Barth Essentiel et APO (Association pour la Protection des Oiseaux) nous demandons à la collectivité :

- 1 – de préserver les zones vertes existantes, en particulier celles de Saline, Grand Cul-de-Sac et Toiny*
- 2 – d'organiser une consultation des électeurs sur la possibilité de construire ou non dans ces zones*



St Barth Essentiel

Se basant sur ces demandes, trois associations d'environnement se sont unies et ont engagé une pétition afin de demander le maintien de ces trois espaces en zone naturelle. La pétition a recueilli un large écho dans la population, qui s'est massivement mobilisée pour cette action : 1185 personnes l'ont signée, dont 15% des électeurs inscrits, et beaucoup nous ont encouragé dans notre démarche.

Ces trois zones naturelles ont une valeur écologique majeure pour l'île et nous sommes plus que jamais motivés pour les préserver.

Les trois zones à l'exception de Toiny où une partie a été déclassée sont toutes restées en zone naturelle.

Arguments de St Barth Essentiel à protéger Saline

- Absence d'étude préalable sur l'industrie touristique en général.
- Absence d'étude économique sur l'industrie hôtelière
 - Capacité
 - Taux de remplissage actuel des hôtels
 - Catégorie des types d'hôtellerie demandée par les touristes
 - Etude d'impact sur le marché de l'emploi local pour éviter l'apport extérieur de main d'œuvre, qui a un impact sur le logement à l'année devenu cher.
- Sur l'état de la dune, on parle de péril possible. Quelle étude a été réalisée pour soutenir cette thèse? Si péril il y a, c'est au Président de prendre un arrêté de péril pour forcer les propriétaires à remédier au désordre. La collectivité peut aussi prendre les mesures qui s'imposent en procédant à un reboisement pour solidifier la dune.
- Sur l'état de saleté, c'est du domaine de la santé publique, en demandant aux propriétaires d'éliminer les déchets. La collectivité peut décider d'intervenir pour éliminer les déchets.
- Possibilité d'inondation de la zone.
- Plage publique dans un état sauvage qu'il faut préserver.
- Privilégier la réhabilitation des hôtels existants.
- Si l'on peut comprendre qu'il peut y avoir des impératifs économiques, il faut les établir avant de sacrifier des espaces naturels.
- Incompatibilité avec le souhait de la population de préserver les espaces naturels.

Argument à protéger Toiny de la construction d'un hôtel

La plage de Toiny est la plus dangereuse de l'île avec un courant de fond qui emporte les baigneurs. Il y a déjà eu 5 noyés à cet endroit.

Argument à protéger Grand cul de sac de la construction de 6 villas

En dehors du fait que c'est une zone naturelle, il se trouve que le projet de construction de villa se trouve en plein dans la mangrove. La mangrove joue un rôle majeur dans l'écosystème, Elle protège la terre et protège également la barrière de corail.

.....**CES ZONES SONT RESTÉES NATURELLES GRACE À LA PETITION.**



St Barth Essentiel

LA MANGROVE EN DANGER

St Barth Essentiel interpelle les élus sur le remblaiement sauvage de la mangrove de Grand Cul de sac. Une entreprise de construction occupe un terrain privé au bord du lagon, sans accord des propriétaires, et exploite ce terrain avec une activité de concassage.



Octobre 2009
Tout ça est déjà dans l'étang



1000m² déjà remblayé

L'étang remblayé, l'autre scandale de Grand Cul de Sac

Cette opération immobilière plantée n'est pas le seul scandale de Grand Cul de Sac. Mais le second en découle indirectement. Il s'agit du comblement de l'étang de Grand Cul de Sac par les remblais concassés illégalement sur le site du chantier à l'abandon. "Les entreprises n'ont pas été payées et estiment de ce fait, pouvoir squatter le chantier", regrette Bruno Magras. "L'une d'entre elles concasse et pousse les remblais dans l'étang", reprend le président qui a fait constater les dégâts par un constat d'huissier. "On estime à 300 m² la zone de l'étang qui a été comblée», poursuit encore Bruno Magras qui a récemment adressé une mise en demeure à l'entrepreneur dans laquelle il demande une remise en état des lieux.

Car même si la Collectivité n'est pas propriétaire des étangs, le code de l'Urbanisme prévoit que toute opération de remblaiement est soumise à une autorisation. Or, il n'en est trace nulle part. Un autre entrepreneur qui s'est livré à un remblaiement d'envergure à Toiny il y a quelques semaines a lui aussi été mis en demeure de remettre en l'état la propriété sous peine de poursuites judiciaires.

On ne peut que se féliciter de la volonté nouvelle de la Collectivité de régler le problème, même si l'on regrette qu'elle arrive bien tardivement, **après l'intervention de l'association Saint Barth Essentiel** qui a une nouvelle fois alerté les élus, photos à l'appui : "l'entreprise de concassage avait une autorisation, mais elle était limitée à la démolition du Saint Barth Beach Hôtel.

Or depuis, elle n'a jamais cessé cette activité", dénonce Hélène Bernier qui, à **l'automne 2009**, à l'invitation des riverains, avait déjà pu constater **que l'étang avait commencé à être comblé** "je le vois. Tout le monde le voit. Comment les élus et les services de la Collectivité peuvent-ils passer à côté sans rien dire?" conclut cette passionaria au franc parler.

Journal de St Barth



St Barth Essentiel

UN AUTRE SCANDALE À GRAND CUL DE SAC

Promotion immobilière stoppée, concassage illégal et remblaiements sauvages. Grand Cul de Sac, zone de non-droit, attire aujourd'hui toutes les attentions.

Ce devait être un complexe 5 étoiles luxe au nom enchanteur emprunté au Sanskrit «Niilaia», «portant la couleur du bleu». Un ensemble constitué d'un hôtel de 51 chambres et deux villas de cinq chambres chacune qui aurait dû ouvrir ses portes en février 2010. "C'est aujourd'hui le plus grand scandale environnemental que notre île aura à affronter", selon le président Bruno Magras qui s'en est ému lors du conseil territorial du 31 mai. C'est que, débutés en juillet 2008 après de longs mois de démolition du Saint Barth Beach Hôtel, les travaux de ce luxueux complexe se sont interrompus il y a maintenant plusieurs mois, laissant un chantier à l'abandon où insalubrité et dépôts sauvages rivalisent avec pollution visuelle.

Autant le dire : la partie Est de Grand Cul de Sac est aujourd'hui une balafre, une cicatrice géante dans le panorama de l'île par excellence. Ce que ne manquent d'ailleurs pas de relever nos visiteurs et notamment sur les forums Internet, où tous s'interrogent sur ce qui va désormais se passer.

Une question qui n'a pas de réponse... pour l'instant en tout cas. Le pétitionnaire, une société de circonstance Saint Barth Drep Invest Sas* représenté par Emmanuel Aïm, qui en août 2007 avait pourtant obtenu un permis de construire très généreux -8816 m² de surface brute (SHOB) à comparer avec la superficie des parcelles se montant à 10 494 m²- s'est en effet volatilisé: "Nous n'avons pas eu de contact avec qui que ce soit depuis longtemps. Nous n'avons pas été prévenus de l'arrêt des travaux", déplore aujourd'hui Bruno Magras qui se défend d'avoir pu prendre des garanties sur l'achèvement du projet : "nous sommes en démocratie. La Collectivité n'a aucun pouvoir de contrôle sur le financement des opérations d'investissement".

Cela est vrai et cette impossibilité fait d'ailleurs souvent le lit d'opérations immobilières hasardeuses auxquelles Saint Barth avait échappé jusque-là.





St Barth Essentiel

Reste qu'au moins un autre moyen existe pour mettre en demeure le promoteur de finir les travaux ou, à tout le moins, d'assumer ses responsabilités : menacer et le cas échéant, faire constater l'interruption du chantier depuis plus d'un an, entraînant ainsi l'annulation du permis...

Le président n'y est cependant pas favorable, qui, convaincu que mieux vaut un bon arrangement qu'un mauvais procès, ne cache pas préférer trouver un repreneur. «C'est la seule solution. Mais trouver un repreneur, cela veut aussi dire faire des compromis», nous a indiqué Bruno Magras qui nous a informé qu'il soumettrait prochainement au conseil territorial «une nouvelle proposition qui pourrait aider à régler le problème».

De quoi s'agit-il ? il faudra attendre une prochaine réunion de l'assemblée territoriale pour en connaître les détails. On peut toutefois supposer qu'elle mette en scène le groupe Cardinal, représentant des SCI propriétaires des étangs de Grand et Petit Cul de Sac, qui aurait été approché par le promoteur de l'opération, un fond de pension luxembourgeois, pour la reprise du projet.

Le Groupe Cardinal, sauveur ? On voudrait y croire. Pour Hélène Bernier, rien n'est cependant moins sûr. **La présidente de l'association Saint Barth Essentiel de défense et de préservation de l'environnement et du patrimoine Saint Barth, ne croit pas au miracle : "sans garantie aucune, on va donner plus de droit à construire à un promoteur pour finir ce qu'un autre promoteur n'a pas réussi à faire. Et si le nouveau promoteur se plante lui aussi, on trouvera un autre promoteur à qui on donnera des droits à construire à Salines par exemple pour faire une autre catastrophe naturelle. On peut continuer longtemps comme ça", s'insurge Hélène Bernier.**

Journal de St Barth



2012 LE PROBLÈME N'EST TOUJOURS PAS REGLÉ, LE CHANTIER A REPRIS TIMIDEMENT... LE CONCASSEUR EST TOUJOURS LÀ ET CONTINUE À CONCASSEUR EN TOUTE ILLEGALITÉ... .



St Barth Essentiel

LES 4H POUR LA TERRE PREMIÈRE ÉDITION

Nettoyage "4 heures pour la Terre". 4h pour que St Barth soit plus propre. !!!!

DIMANCHE 17 JANVIER
4 HEURES POUR LA TERRE (7H A 11H)

RENDEZ-VOUS À 7H
*sur le parking BFC à St Jean
 (à côté de la station service) pour un
 grand nettoyage des abords des
 routes organisé par*
St Barth Essentiel
*Afin de ne pas travailler
 le ventre vide...
 des croissants seront offerts*
*Les gants, sacs poubelles et
 tee-shirts seront distribués*
Notre Mère la Terre compte sur vous !!!

4 HEURES POUR LA TERRE



St Barth Essentiel

L'initiative vient de l'équipe du News Manu et Brigitte d'organiser les 4h pour la Terre, 4h consacrée à nettoyer l'île.

St Barth Essentiel a repris cette initiative en 2010.

740 kg de déchets ramassés pour cette première édition par une quinzaine de bénévoles sous la pluie en ce dimanche matin à 7h. Bravo à tous.





St Barth Essentiel

Mai 2010 : SAINT BARTH ESSENTIEL participe à la réunion de la commission environnement pour trouver des solutions au problème de surpopulation des caprins devenues envahissantes sur l'île (érosion des sols, éboulis des roches sur les routes, ravage de la végétation et incidence sur la biodiversité)

Hélène Bernier invitée par la commission propose plusieurs solutions :

- Organiser des battues afin de mettre les caprins dans des enclos
- Capturer les cabris au moyen de fols
- Castrer les boucs

A CE JOUR RIEN N'A ÉTÉ FAIT SUR CE SUJET



St Barth Essentiel

Intervention à Saline : construction d'une route en pleine zone verte.

Le 14 mai 2010, des photos ont été prises d'une pelleteuse en train d'arracher des arbres traçant un chemin en zone naturelle à Saline et d'un camion venant déposer des remblais toutes les demi-heures.

A notre demande la police est intervenue immédiatement. Le terrain juste en dessous en zone naturelle également, servait déjà à cette date à stocker les voitures de location. Une mise en demeure a été donnée au propriétaire du terrain suite à notre intervention..... ce qui ne l'a pas empêché de continuer. Les élus ont été informés avec photos à l'appui.



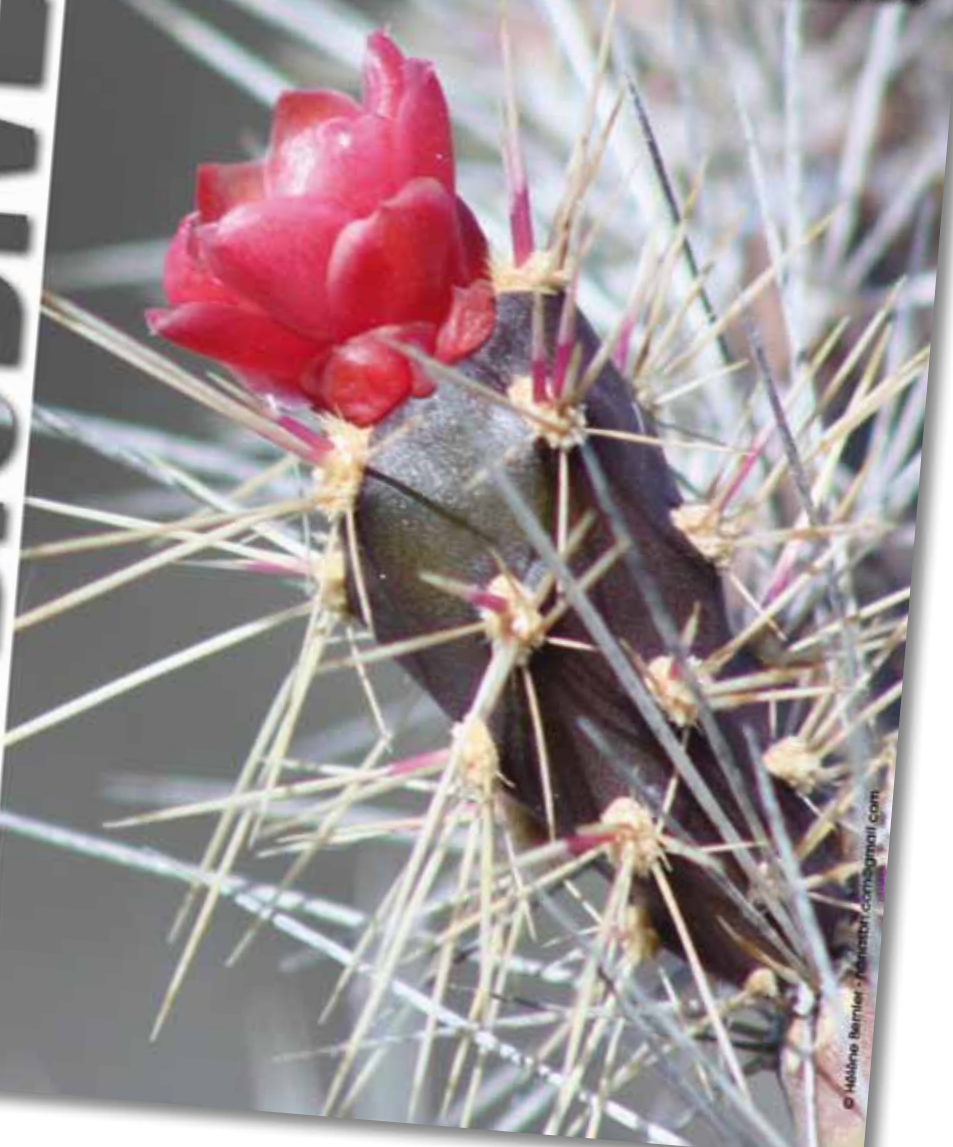
Intervention de la police a notre demande.



St Barth Essentiel

LA BIODIVERSITE

PRÉSENTÉ PAR
ST BARTH ESSENTIEL
 CONFÉRENCE/DÉBAT
 ANIMÉ PAR **LÉONIDE CELINI**
 DR EN BIOLOGIE A L'UNIVERSITÉ PARIS XIIIE
VENDREDI 20 AOUT 2010 A PARTIR DE 18H
 A L'ESPACE METEO



© Hélène Berruyer - Perceval.com - gipoll.com



St Barth Essentiel



2010 Année Internationale de la Diversité Biologique

2010 ANNEE DE LA BIODIVERSITÉ

**L'association St Barth Essentiel célèbre :
2010 ANNÉE DE LA BIODIVERSITÉ**

**L'association St Barth Essentiel célèbre à St Barth :
2010 l'année de la biodiversité**

Les Nations Unies ont déclaré 2010 « Année Internationale de la biodiversité ». L'objectif étant de mobiliser la communauté internationale sur la richesse et la fragilité de la « diversité biologique » ou « biodiversité » afin d'arrêter les menaces qui s'accumulent (déforestation, pollutions, urbanisation à outrance, surexploitation de la pêche). Cette mobilisation internationale est l'occasion pour informer et sensibiliser sur le rôle crucial que joue la biodiversité dans les écosystèmes insulaires fragilisés. La biodiversité fait partie du patrimoine des régions insulaires car elle est au cœur de leur identité culturelle et de leurs atouts économiques.

Trois lignes directrices pour des actions locales ont été retenues :

- Préserver : ce qui implique de protéger et entretenir les milieux naturels de grandes valeurs (exemple des mangroves).
- Valoriser : par une remise en valeur à partir d'éléments paysagers et naturels existants ou à créer.
- Exploiter durablement : par la régénération des ressources de la diversité biologique grâce entre autre, au bon fonctionnement des écosystèmes.

Plusieurs thèmes ont été abordés. Dans une première partie, nous avons défini la biodiversité et résumé les actions menées sur le plan international et les solutions proposées pour sa sauvegarde. Nous avons insisté sur le fait que la préservation de la biodiversité est un élément clé de la protection de l'environnement, comme l'a souligné la conférence de Rio en 1992. Nous avons montré à l'aide d'exemples,



St Barth Essentiel

que la biodiversité comprenait non seulement la faune et la flore mais aussi qu'on devait tenir compte de la vie dans les sols. En effet le sol est un écosystème particulier ; il abrite une grande diversité d'organismes vivants. Ces organismes sont de précieux révélateurs des perturbations de l'environnement (pollution chimique, état physique du sol, variations climatiques, modifications biologiques...) et renseignent ainsi sur l'état global du sol. Grâce en grande partie à sa biodiversité, le sol remplit de multiples fonctions indispensables (cycles biogéochimiques) ; il est également un réservoir de nutriments essentiels pour l'écosystème.

Dans une deuxième partie, nous avons montré à partir d'exemples, les champs d'actions possibles pour mettre en place des outils favorisant la connaissance de la biodiversité et le fonctionnement des écosystèmes (la recherche, les indicateurs...) . Ces outils doivent permettre aux décideurs politiques de faire les bons choix lors de la mise en place de plans de gestion de ressources naturelles et d'aménagement du territoire.

Dans une troisième partie, nous avons traité de la pollinisation, un des services écologiques assuré par la biodiversité. Nous avons plus particulièrement insisté sur l'importance de la pollinisation entomophile dans les écosystèmes et les agro-écosystèmes; ainsi que sur l'impact des activités humaines dans le déclin des espèces pollinisatrices (modification de l'utilisation des terres, destruction des sites de nidification et d'abris, pesticides).

La dernière partie, a été consacrée à une discussion libre, où chacun s'est exprimé sur la protection de la biodiversité à Saint Barthélémy. Que peut-on faire ?

Tous étaient unanimes sur le fait qu'il était nécessaire de:

- sensibiliser et éduquer la population sur les enjeux de la protection de la nature (plaquettes d'information.....).
- protéger l'île de l'arrivée et de la prolifération des espèces exotiques envahissantes ainsi que du pillage des espèces endémiques protégés (liste rouge UICN), en instaurant un contrôle douanier avec des textes réglementaires.
- préserver les espèces endémiques
- préserver des écosystèmes comme les mangroves
- protéger certains habitats des dégradations et les restaurer si possible, en prenant davantage en considération les spécificités écologiques propres à l'île. En effet, les sols sont rares, l'extension de la surface bâtie peut s'accompagner d'un recul des paysages et habitats semi- naturels ainsi que d'une réduction de la diversité du paysage végétal naturel, avec comme conséquence des effets néfastes sur la qualité du paysage (morcellement).
- sélectionner des indicateurs pour suivre l'état de la biodiversité.
- mieux prendre en compte les savoirs et les pratiques traditionnelles pour les actions de restauration.

N.B L'Union internationale pour la conservation de la nature¹ (sigle UICN, ou IUCN en anglais) est la principale ONG mondiale consacrée à la cause de la conservation de la Nature.

Docteur Celini Léonide



St Barth Essentiel

CONCOURS PHOTO PREMIÈRE ÉDITION

L'association St Barth Essentiel organise un concours photo:
Le thème : "2010 année de la biodiversité"



Le jury du concours et les trois premières photos sélectionnées sur les 75 en concours.

1^{er} prix : BLANCHARD Eric "Le requin citron"
1 chèque de 300€ offert par St Barth Essentiel

2^{eme} prix: ALBANELL Alexandra "La confrontation"
1 chèque de 200€ offert par St-Barth Essentiel

3^{eme} prix : LI VIGNY Danaé "Vol inconscient"
1 chèque de 100€ offert par St-Barth Essentiel

4^{eme} prix: ABITBOL Karine "Bon Appetit"
1 Aller retour sur le voyageur sbh/ sxm offert par le Voyageur

5^{eme} prix: RIDEL Ralph "Le plus petit oiseau du monde dans le plus petit nid au monde"
1 Livre sur la nature offert par la librairie Barnes

6^{eme} prix: DOMINIQUE Kellen "Chenilles sur un arbre"
1 bon d'achat d'une valeur de 40€ offert par St Barth Evasion

ST BARTH ESSENTIEL MÈNE UNE ENQUÊTE SUR L'INTÉGRATION DE LA BIODIVERSITÉ DANS LE SECTEUR HÔTELIER



L'intégration de la biodiversité dans le secteur hôtelier des Caraïbes

Résumé du Projet

Le secteur hôtelier et la nature dans les Caraïbes sont intimement liés. En effet, la prospérité de la majorité des hôtels dans la région ainsi que celle du secteur touristique en général sont basées non seulement sur la qualité des services et sur leur image mais également sur la biodiversité caribéenne - les divers plantes et animaux (oiseaux, baleines, dauphins, poissons de récif, plantes médicinales, etc) ainsi que les écosystèmes qui les abritent comme par exemple les plages, les forêts et les récifs coralliens. L'expérience du visiteur est fondée directement sur les nombreux services offerts par les paysages des îles des Caraïbes. Cependant, la construction et le fonctionnement des hôtels peuvent avoir un impact négatif sur la biodiversité s'ils ne sont pas bien gérés. Le projet "*intégration de la biodiversité dans le secteur hôtelier des Caraïbes*" se concentre plus particulièrement sur les impacts de la conception et de l'implantation des hôtels (où ils sont situés et sur la nécessité de s'assurer qu'elles se réalisent de façon responsable.

L'UICN

L'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) est une organisation mondiale qui cherche des solutions pragmatiques aux défis mondiaux du développement et de l'environnement les plus pressants. L'UICN est l'organisation de conservation la plus ancienne au monde et elle comprend plus de 1000 membres, avec des programmes dans dix régions géographiques parmi les plus importantes. Parmi ces membres se trouvent des organisations, des gouvernements, ainsi que plus de 11.000 scientifiques et experts qui participent à travers un certain nombre de Commissions, Groupes de Travail et autres organismes.

A propos du Projet

Ce projet est géré par le Programme des Affaires et Biodiversité en collaboration avec l'initiative de l'UICN pour le Caraïbes. Il s'agit d'étudier les impacts sur la biodiversité de la localisation et de la conception hôtelière dans les îles de la Caraïbe, non seulement afin de déterminer quels sont les liens entre la perte de biodiversité et l'endroit et la manière dont les hôtels sont construits, mais aussi afin d'identifier et de documenter les approches novatrices qui ont abouti à l'intégration de la diversité biologique dans le développement hôtelier dans la zone en question.

Le projet s'appuiera sur les connaissances approfondies des parties prenantes dans la Caraïbes pour recueillir les informations. La recherche portera sur les politiques nationales et les procédures de planification, ainsi que sur les processus de décision dans la chaîne de valeur du secteur hôtelier qui facilitent, ou bien qui entravent l'intégration de la biodiversité.

L'objectif général du projet est de promouvoir le développement durable à travers l'élaboration et la diffusion des principes de la biodiversité pour l'implantation et la conception responsables des hôtels.

Résumé du Projet

Le secteur hôtelier est essentiel au développement économique de la région des Caraïbes. Le tourisme est le principal moteur économique de la région. L'environnement naturel des caraïbes, en particulier les environnements côtiers et marins - les mangroves, les récifs coralliens et les plages - sont l'épine dorsale de nombreuses activités économiques, y compris les tourisme. Les milieux marins et côtiers, où sont situés la majorité des hôtels, constituent l'un des principaux arguments de vente du produit touristique des Caraïbes, mais constituent aussi les milieux où se rencontrent la plupart des conflits autour du développement. L'hôtel typique des Caraïbes se situe, en moyenne, à 800 mètres de la ligne des hautes eaux.

Le secteur hôtelier a accès à de nombreux outils et lignes directrices pour la durabilité de l'environnement qui prennent également en compte la diversité biologique. Cependant ceux-ci sont axés principalement sur les opérations et sur la gestion. Les efforts visant à l'efficacité énergétique et à la conservation de l'eau sur le site ont connu des progrès considérables ces dernières années, mais peu d'indications existent sur les impacts de la localisation et de la conception des hôtels sur la biodiversité.

Ce projet s'appuie sur les travaux précédents de l'UICN sur le tourisme et la biodiversité tels que la guide de l'utilisation durable des ressources biologiques dans les opérations hôtelières récemment publié qui s'intitule "La biodiversité : Mon hôtel en action".

Le projet est mis en œuvre avec le soutien de Green Park Consultants.





St Barth Essentiel

INVENTAIRE : POUR PROTEGER IL FAUT SAVOIR CE QUE L'ON A, À PROTEGER

Première rencontre avec les scientifiques spécialistes des Antilles dans le petit amphithéâtre d'Entomologie du Muséum national d'Histoire naturelle à Paris

Le but : envisager dans un futur relativement proche, un inventaire floristique et faunistique détaillé entièrement consacré à l'île de Saint-Barthélemy, collectivité d'outre-mer (COM).

A Saint Barthélemy, la biodiversité terrestre est d'une grande richesse, mais reste encore mal connue et insuffisamment inventoriée. C'est une lacune importante dans notre patrimoine qui se voit ainsi globalisé à une région alors que toutes les conditions sont aujourd'hui réunies pour réaliser notre propre inventaire ainsi qu'une Liste Rouge des espèces menacées de Saint Barthélemy.

Si nous voulons protéger il nous faut savoir quoi protéger et expliquer pourquoi, et c'est là toute l'importance de cet inventaire.

PETITE SALINE : CONCASSAGE ET STATION DE COMPOSTAGE

A la demande des riverains de Petite Saline, les membres de l'association interviennent en participant à une réunion avec les habitants du quartier dans un premier temps, puis en prenant contact avec l'entreprise chargée de la zone de concassage afin de comprendre comment les autorisations ont été délivrées pour cette exploitation alors que le terrain se trouve toujours en zone verte sur la carte d'urbanisme.

Ayant été sollicitée par les riverains de Petite Saline quant au passage d'une zone naturelle en zone d'activités artisanales dans le projet de Carte d'urbanisme, et bien consciente du problème qui existe sur l'île actuellement concernant les remblais, j'ai écouté toutes les parties concernées et donne mon avis :

- D'un côté, des riverains mécontents d'avoir un concasseur et une usine de compostage aux alentours de chez eux, qui subissent, ou vont subir les désagréments de telles activités qui engendrent différentes conséquences:

- Perte de la valeur des terrains et des maisons à proximité de la zone, sans compter l'attachement sentimental des riverains à leurs propriétés qu'ils ne veulent pas quitter, et ce, même si certains ont reçu des offres de la Collectivité pour délocaliser leurs lieux d'habitations.

- Perte de leur tranquillité de vie

- Nuisances sonores (va-et-vient des camions, bruit du composteur), visuelle (vue sur une zone d'activités) et olfactive (compostage)

De l'autre côté, l'entreprise Laplace, porteur du projet «concasseeur» qui affiche la volonté de trouver une solution au problème de remblais et de mener le projet avec le moins de désagrément possible pour le voisinage, proposant :



St Barth Essentiel

- des plantations tout autour de la zone exploitée,
- la création d'un puits qui alimenterait des brumisateurs pour empêcher le vent de soulever la poussière.
- L'achat d'un concasseur produisant peu de décibels
- de ne pas faire du BRH sur le site...

Ces deux parties émettent des avis qui sont compréhensibles et défendables.

Et enfin, la Collectivité (le président de la Collectivité) qui affirme avoir fait le tour des lieux déjà classés en zone industrielle, mais que ceux-ci étant saturés, le déclassement d'une zone naturelle à Petite Saline en «zone d'activités artisanales» a été proposé dans le projet de carte d'urbanisme afin d'implanter le concasseur et l'usine de compostage.

Ma visite sur site, soulève cependant quelques interrogations :

- Comment, alors que la carte d'urbanisme n'a pas encore été adoptée, la Collectivité peut-elle donner un avis favorable à l'entreprise Laplace pour l'aménagement de la parcelle cadastrée AR333 ? Cette zone étant jusqu'à l'adoption définitive de la carte d'urbanisme, toujours classée en zone naturelle.
- Pourquoi, alors que la loi l'oblige, n'y a-t-il aucun panneau affiché justifiant des travaux effectués par l'entreprise Laplace sur le terrain ?
- A ma connaissance, aucune étude d'impact n'aurait été effectuée dans l'élaboration de ce projet, alors que la zone envisagée est enserrée entre deux zones à risque : d'inondation et de glissement de terrains, comme le matérialise le projet de carte d'urbanisme.
- Des problèmes importants ont été signalés aux services techniques de la Collectivité lors de la réalisation des travaux de rénovation de la route, comme le comblement de la ravine qui se trouve sur la gauche en arrivant de Lorient, par l'entreprise qui a effectué les travaux. Sur cette même route, du côté droit, un mur en pierre est joliment dressé sur plusieurs centaines de mètres, mais aucune évacuation n'ayant été prévue en cas de forte pluie, cela fragilise d'autant cette zone déjà inondable. Il est indispensable de faire quelque chose, au risque d'avoir des inondations à Saline.

Hélène Bernier



St Barth Essentiel

HELENE BERNIER DEVIENT DÉLÉGUÉE PAYS DE LA FONDATION DU PATRIMOINE LORS DES RENCONTRES À ST MARTIN EN DÉCEMBRE 2010

Tous les délégués pays de la fondation du patrimoine se rencontrent à St Martin

Vendredi la matinée était consacrée à une réunion de présentation aux délégués de la fondation.

Christophe Henocq de St Martin, nous a présenté le projet de rénovation de l'ancienne prison de Marigot occupée dernièrement encore par les pompiers et qui depuis deux ans héberge le musée des Arawaks.

Pascal Combo de la Guyane et Violaine Prost nous ont présenté le fonctionnement et la mission des délégués pays. Les délégués doivent proposer des monuments ou autres habitats du patrimoine, le dossier est ensuite adressé à la fondation à Paris. S'il est accepté, l'ouverture des souscriptions commence. Pour 1 euro récolté, la Fondation apporte 1 euro.

Le président de l'association SHAW était également présent.

Cette association est spécialisée dans la rénovation des bâtiments en pierre ou à la chaux, et est partenaire de la Fondation pour certains dossiers.

Vendredi après midi, les élus de St Martin, le président, le vice président, le président de CESC ont été reçus par la Fondation, et aux travers de divers discours et débats, ont félicité la Fondation pour son implication à sauvegarder le patrimoine.

Samedi matin, un bus nous a emmenés visiter des monuments historiques à St Martin et St Marteen, nous étions guidés par Christophe Henocq

Le déjeuner du midi fut pour moi l'occasion de rencontrer Félix, descendant des Indiens Arawak en Guyane

Le début de belles aventures avec la fondation.





St Barth Essentiel

ST BARTH ESSENTIEL INTERPELLE LES ÉLUS SUR LA VENTE LIBRE DE PRODUIT DANGEREUX

Intervention auprès des élus de la collectivité, suite à l'arrivée d'une palette d'insecticides dangereux et interdit en France (Malathion) dans une quincaillerie de l'île. Les élus n'ont rien pu faire, hormis me conseiller de porter plainte contre la quincaillerie. Grâce à l'intervention des gendarmes, les produits ont tout de suite été enlevés des rayons et les propriétaires informés des risques qu'ils prenaient.

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE, 4 septembre 2007 :

Avis aux fabricants, distributeurs et utilisateurs de produits phytopharmaceutiques contenant les substances carbaryl, trichlorfon, oxydemethon methyl, thiodicarbe, fenitrothion, dichlorvos, malathion ou diazinon.

4 septembre 2007 JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Texte 143 sur 156

Avis et communications

AVIS DIVERS

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

Avis aux fabricants, distributeurs et utilisateurs de produits phytopharmaceutiques contenant les substances carbaryl, trichlorfon, oxydemethon methyl, thiodicarbe, fenitrothion, dichlorvos, malathion ou diazinon

NOR : AGR0784208V

Conformément aux dispositions prévues par les articles L. 253-1 à L. 253-17 du code rural relatifs à la mise sur le marché des produits antiparasitaires à usage agricole, en application des décisions de la Commission n° 2007/355/CE du 21 mai 2007, n° 2007/356/CE du 21 mai 2007, n° 2007/392/CE du 21 mai 2007, n° 2007/366/CE du 25 mai 2007, n° 2007/379/CE du 25 mai 2007, n° 2007/387/CE du 6 juin 2007, n° 2007/389/CE du 6 juin 2007 et n° 2007/393/CE du 6 juin 2007, le ministre de l'agriculture et de la pêche décide du retrait des autorisations de mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques contenant au moins une des substances carbaryl, trichlorfon, oxydemethon methyl, thiodicarbe, fenitrothion, dichlorvos, malathion ou diazinon pour tous les usages agricoles et non agricoles. Les dates de retrait des autorisations de mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques contenant ces substances actives sont indiquées dans le tableau ci-dessous.

Les retraits sont effectués dans les conditions suivantes :

Les dates limites d'écoulement des stocks et d'utilisation des produits phytopharmaceutiques contenant les substances carbaryl, trichlorfon, oxydemethon methyl, thiodicarbe, fenitrothion, dichlorvos, malathion ou diazinon sont indiquées dans le tableau ci-après :

	RETRAIT ARRÊTÉ	DATE LIMITE D'ÉCOULEMENT DES STOCKS (*)	
		A la distribution	A l'utilisation
Carbaryl	20 novembre 2007	30 mai 2008	20 novembre 2008
Trichlorfon	20 novembre 2007	30 mai 2008	20 novembre 2008
Oxydemethon Methyl	20 novembre 2007	30 mai 2008	20 novembre 2008
Thiodicarbe	20 novembre 2007	30 mai 2008	20 novembre 2008
Fenitrothion	20 novembre 2007	30 mai 2008	20 novembre 2008
Dichlorvos	1 ^{er} décembre 2007	30 mai 2008	20 novembre 2008
Malathion	1 ^{er} décembre 2007	30 mai 2008	1 ^{er} décembre 2008
Diazinon	1 ^{er} décembre 2007	30 mai 2008	1 ^{er} décembre 2008

(*) De manière générale, les délais indiqués dans le présent avis sont sans préjudice de l'application des directives fixant les limites maximales applicables aux résidus de ces substances.

Les décisions individuelles de retrait d'autorisation de mise sur le marché de chaque produit sont notifiées aux sociétés détentrices.

Les spécialités concernées détenues par les distributeurs après la date limite de commercialisation et par les utilisateurs après la date limite d'utilisation sont des déchets. Le détenteur de ces déchets est responsable de leur élimination et est tenu de procéder à leur élimination conformément à l'article L. 541-2 du code de l'environnement.



St Barth Essentiel

POUR LA FIN DE L'UTILISATION DU MALATHION

Déjà en 2008 Michel Magras intervenait dans la presse locale (Journal de St Barth) pour alerter sur les dangers du Malathion.

Faut-il continuer les campagnes de pulvérisation de Malathion menées ici en phase de pré-alerte épidémique afin de limiter le nombre de moustiques adultes ? Pour le citoyen et professeur de biologie Michel Magras, la réponse est clairement «Non». D'autant que cette substance chimique a été retirée en juin 2007 de l'annexe 1 de la directive 91/414/ CEE qui fixe la liste des produits phytopharmaceutiques autorisés à la vente sur le territoire européen, et de fait, y est interdite d'utilisation depuis le 6 décembre 2007, sauf à disposer du délai de grâce qui accorde un an supplémentaire—soit jusqu'au 8 décembre 2008- pour éliminer les stocks existants. Le professeur de biologie qui milite pour le développement d'autres techniques de non prolifération, rappelle cependant que seule une prise de conscience individuelle et familiale fera reculer le fléau de la dengue en passe de devenir une maladie endémique dans toute la Caraïbe.

«Le malathion est un pesticide de la dangereuse famille des organophosphorés qui sont de puissants poisons du système nerveux. Le malathion est, sur le plan de la réglementation des produits phytopharmaceutiques, interdit pour l'Union Européenne par décision 2007/389/CE



Suite de notre recherche, à propos de l'insecticide "malathion"

Pour la France, cette substance active n'est pas autorisée dans la composition de préparations bénéficiant d'une autorisation de mise sur le marché. C'est un insecticide et acaricide à large spectre, très toxique pour les insectes, y compris les insectes utiles. En matière de lutte contre les moustiques (et le reste), on n'a pas encore trouvé mieux. Quand on connaît le rôle fondamental que jouent les insectes dans l'équilibre des écosystèmes (chaînes alimentaires...), dans le respect de la biodiversité, dans la pollinisation des végétaux (Reproduction sexuée naturelle) etc., force est de constater que la pulvérisation généralisée de malathion constitue une véritable catastrophe biologique pour notre île. Mais le malathion n'agit pas que sur les insectes. Il est également très toxique pour les organismes aquatiques (amphibiens...) et pour certains reptiles. Les pulvérisations du mois de décembre à saint Barth ont tué de nombreuses tortues de terre ou "molokoï" (*Chelonoidis carbonaria*) présentes autour des habitations. Il est utilisé en médecine pour éradiquer les poux et la gale. Mais il faut savoir qu'après un simple shampoing anti-poux le malathion passe en quantité importante dans l'organisme des enfants. On le retrouve dans leurs urines, sous forme de résidus, à des taux de cinq à dix fois plus élevés que les doses maximales autorisées chez les professionnels - chimistes et agriculteurs - qui manipulent ce pesticide. Qui oserait encore aujourd'hui affirmer qu'il est inoffensif pour l'Homme, quelle que soit la dose utilisée ?

Une réévaluation des effets du malathion dans les programmes de lutte contre les moustiques a été effectuée par une agence spécialisée canadienne en 2003. Elle a été réalisée en prenant en considération les normes de sécurité et d'évaluation rigoureuse du risque notamment pour les nourrissons et les enfants. Le malathion a malgré tout été autorisé à condition de l'utiliser en application au sol ou en application aérienne à ultra bas volume, à des doses très faibles et à condition que les personnes prennent toutes les mesures nécessaires pour minimiser leur exposition.



St Barth Essentiel

Les applications se font de nuit ou très tôt le matin, lorsque les personnes sont à l'intérieur, ce qui réduit leur exposition potentielle.

Voici la liste des recommandations faites à la population pour réduire l'exposition au malathion au moment des pulvérisations :

“Lorsque cela est possible, demeurez à l'intérieur pendant et après la pulvérisation ; Fermez toutes les portes et fenêtres. Eteignez les systèmes de climatisation et fermez les événements afin de faire circuler l'air de l'intérieur avant la pulvérisation ; Avant le début de la pulvérisation, rappez à l'intérieur de la maison, la lessive, tous les jouets et tous les animaux de compagnie ; Lorsque cela est possible, couvrez les surfaces de la piscine ; Couvrez les meubles de plein air et les structures de jeux ou rincez-les avec de l'eau à la suite de la pulvérisation ; Lavez les fruits et légumes cultivés à la maison avant de les faire cuire ou de les manger ; Couvrez les étangs (bassins) des poissons ornementaux afin d'éviter à ces derniers une exposition directe ; Si vous entrez directement en contact avec du malathion pulvérisé, protégez vos yeux, rincez-les immédiatement à l'eau. Lavez la peau exposée ; Lavez les vêtements qui sont entrés en contact avec la pulvérisation séparément des autres vêtements”.

Ceci n'est qu'un extrait d'un document publié par l'ARLA (Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire) de Santé Canada. Chacun pourra constater que ces recommandations sont en opposition avec celles qui nous sont appliquées par les services sanitaires de la DSDS intervenant sur l'île.

Alors qui faut-il croire ? Qui faut-il écouter ?

Effets immédiats sur la santé. Le malathion s'introduit dans l'organisme par inhalation et par voie cutanée et est résorbé dans l'intestin. C'est une substance hautement toxique pour l'homme. Il se décompose en malaaxon qui est 60 fois plus toxique que le malathion. Dans l'eau, il se transforme également en malaaxon pendant la phase de chloration du traitement de l'eau ; Il ne devrait donc jamais être utilisé dans des eaux servant de source d'eau potable. Rappelons que le malathion pulvérisé à Saint Barth se dépose aussi sur les toitures des maisons et se retrouve en cas de pluie dans l'eau des citernes. Les particules se déposent également à la surface de l'eau des piscines.

Les symptômes d'une surexposition sont les suivants : Nausées, étourdissements, confusion, maux de tête, faiblesse, diarrhée ; Irritation des yeux, de la peau, du nez ou de la gorge ;

Difficultés respiratoires

Ces effets sont réversibles mais il est recommandé d'en parler avec votre médecin. Dans les cas plus graves d'intoxication : Le malathion est une neurotoxine agissant sur le système nerveux central. L'intoxication aiguë se manifeste par les symptômes suivants: transpirations abondantes, hyper salivation, diarrhées, bronchite, infarctus du myocarde et coma. La mort survient par apnée ou arrêt respiratoire. Les études en cours depuis de nombreuses années visent à mettre en évidence des relations probables entre le malathion et les malformations congénitales, les atteintes à la fertilité de l'espèce humaine. De même, le potentiel cancérigène et mutagène du malathion n'est pas encore établi avec certitude.



Le malathion est un pesticide de la dangereuse famille des organophosphorés qui sont de puissants poisons du système nerveux. Le malathion est un insecticide, neurotoxique.



St Barth Essentiel

Je pense que chacun de nous a entendu les récents bilans de recherches scientifiques qui mettent en évidence une relation entre l'utilisation des pesticides et le nombre de cas d'enfants hyperactifs, autistes....

Point de vue personnel

Voilà 34 ans que j'enseigne les Sciences de la Vie et de la Terre au collège. J'ai toujours expliqué aux élèves de mes classes, le cycle de reproduction du moustique en général (une seule phase aérienne contre trois phases aquatiques) et le danger que représente l'aedes aegypti pour notre santé et notamment depuis l'apparition de la dengue hémorragique.

Chaque année je leur explique les risques de la lutte chimique aérienne pour l'ensemble des écosystèmes de l'île. Je leur explique pourquoi la lutte chimique reste inefficace tant et aussi longtemps qu'elle n'est pas associée à un programme simultané de lutte contre les phases aquatiques de la vie du moustique. Le cycle du moustique dure 8 à 12 jours et l'effet de rémanence du malathion est inférieur à 3 ou 4 heures au mieux. Je leur explique que le seul moyen de lutter contre la prolifération des moustiques tout en préservant les équilibres biologiques et la santé de l'homme consiste à appliquer ce que l'on appelle communément la lutte intégrée. La lutte intégrée est une combinaison des trois systèmes de lutte suivants.

Elle consiste d'abord à assainir notre environnement et à respecter les règles d'hygiène et de salubrité publique (supprimer le maximum de gîtes à moustiques). Ensuite à pratiquer la lutte biologique : introduire dans le milieu une espèce B» qui se nourrit de l'espèce "A" que l'on veut contrôler. Dans le cas présent, tout un chacun sait que le prédateur idéal des larves de moustiques est le guppy, (que l'on retrouvait jadis dans toutes les citernes, les jarres et les réserves d'eau des familles).

Et enfin seulement, à utiliser des insecticides, de manière la plus limitée et la mieux ciblée possible. Je le répète : c'est le seul moyen permettant de contrôler efficacement une population d'insectes nuisibles ou dangereux sans mettre en péril notre propre santé et l'équilibre biologique du milieu. Pourtant, et j'en ai eu la preuve cette année encore, lorsque je veux montrer aux élèves les étapes du cycle de reproduction du moustique et que je leur demande d'amener des larves de moustiques s'ils en trouvent, en leur précisant que cela améliorera leur note de participation, alors j'en obtiens des centaines la semaine suivante, pour ne pas dire davantage.

Les élèves me rapportent comment ils ont fait pour les trouver et les prélever. Quoi de plus facile !!! On trouve tout ce dont on a besoin juste autour de la maison. Comment doit-on qualifier alors le comportement des adultes qui acceptent près de chez eux, des gîtes où pullulent les larves de moustiques, vecteurs de la dengue ?

Il me semble qu'il ne s'agit pas simplement de négligence mais bien d'irresponsabilité.

Plus généralement

Faudra-t-il continuer à détruire tous les équilibres biologiques de l'île et notre propre santé, en continuant à pulvériser des poisons dans l'air, alors que le problème de la lutte vectorielle contre les moustiques pourrait être en grande partie réglé à l'échelle individuelle et familiale ? Que chacun se le dise, en écrivant cet article, je ne vise personne et je ne cherche pas à créer une quelconque polémique, ni à rejeter le problème sur les autres.

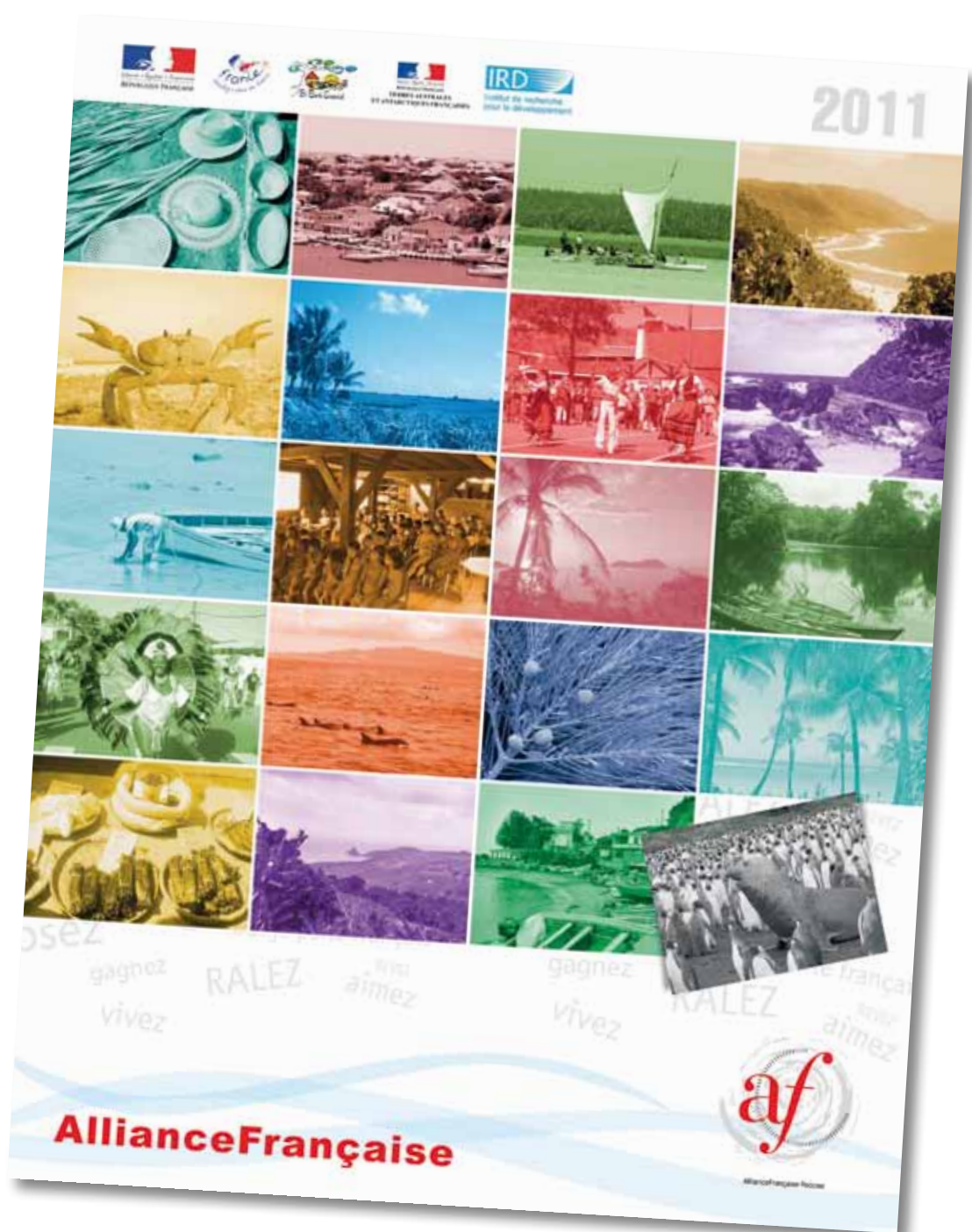
La DSDS n'a pas pour mission de faire respecter les règles de savoir-vivre dans chaque foyer, pas davantage que la Collectivité. Elle agit globalement pour le compte de l'Etat, en fonction de l'urgence sanitaire et avec les moyens dont elle dispose et dans le cas d'espèce, elle fait passer la Santé à court terme avant les conséquences à long terme. Mais ceux d'entre nous qui depuis de nombreuses années, respirent du malathion, ont quelques raisons d'être inquiets.

C'est un point de vue personnel. C'est donc à chacun de nous, en lisant cet article, de se faire son opinion et de décider de ce que devrait être son propre comportement.



St Barth Essentiel

**DANS LE CADRE DE L'ANNÉE DES OUTRE MER EN 2011
St Barth Essentiel partenaire de l'alliance française de Russie**



Le calendrier sera tiré à 2000 exemplaires et distribué, entre autres, aux partenaires et sponsors de toutes les Alliances françaises de Russie.



St Barth Essentiel

RÉSULTATS DE L'INVENTAIRE

L'inventaire floristique et faunistique terrestre de l'île de St Barthélemy commence sur le terrain.

En janvier 2011, ST BARTH ESSENTIEL envoie une proposition de convention au Président de la collectivité et aux élus du conseil exécutif concernant ce travail d'inventaire faunistique et floristique terrestre.

Le Président de la collectivité émet une réponse négative à notre demande.

L'association ST BARTH ESSENTIEL soucieuse de connaître les espèces endémiques de l'île pour les protéger, décide de mener à bien cet inventaire.

C'est donc sans aucune aide de la collectivité que nous avons lancé le projet et reçu dès Février 2011 notre premier scientifique, un botaniste de renom, Le professeur Claude Sastre attaché au Muséum national d'Histoire Naturelle de Paris. S'en suivra tout au long de l'année, la présence d'autres chercheurs tous aussi passionnés.

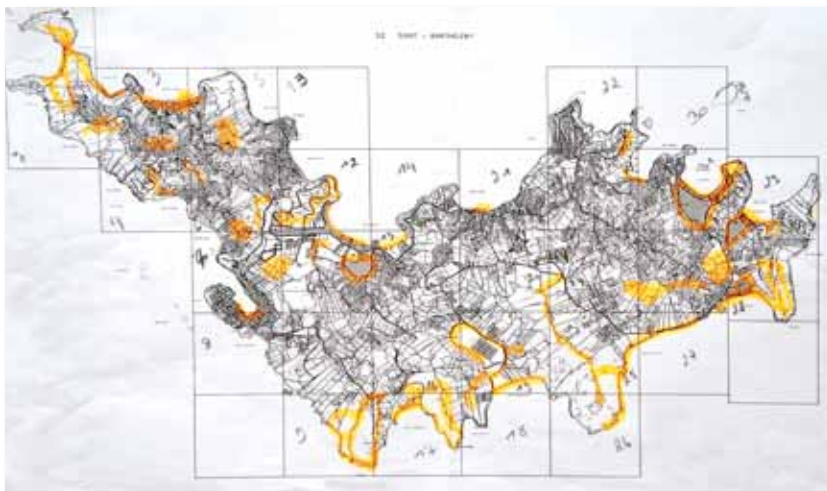
Partenaire de ce projet la compagnie aérienne AIR FRANCE met à disposition de l'association 5 billets d'avion par an pour le déplacement de nos chercheurs.

Fin 2011

213 espèces reconnus dont 32 jamais citées par des botanistes antérieurs.

Mise en place d'un herbier : 450 spécimens sont en collection !

Rédaction d'une liste d'espèces végétales à protéger pour le conseil exécutif adoptée par le conseil territorial du 30 décembre 2011.



METHODOLOGIE DE LA FLORE DE ST BARTHELEMY

CARTE DE L'ILE DECOUPEE PAR QUADRA DE 1KM/1KM

Découpage réalisé selon la méthodologie conseillée par le MNHN et le Ministère de l'Ecologie.

En rouge : sites visités en 2011.

EXEMPLE DE QUADRA 1. POINTE DE COLOMBIER





St Barth Essentiel

SUR LE TERRAIN



La Tourmente St Jean (quadra 6)



Chemin de Flamand à Colombier (quadra 3)



Pointe de Toiny (quadra 28)



St Barth Essentiel



SÉCHAGE AU FOUR :

- 24 À 48H

SELON L'ESPÈCE



**AU LOCAL :
DÉTERMINATION
DES ESPÈCES.**





St Barth Essentiel



**MONTAGE DE L'HERBIER
AU LOCAL AVEC
MME SASTRE ET
LES BÉNÉVOLES**



St Barth Essentiel



EXEMPLE D'ETIQUETTE

Nom de la famille : Asclépiadacées

Nom de l'espèce : *Urechtites lutea* (L.) Britton

Nom local : ?

Localisation : SAINT BARTHELEMY : Anse Toiny

Quadra : 28

Indications : végétation basse en amont de la plage
Plante charnue sarmenteuse rougeâtre, fleurs jaunes

Leg. C.& F. Sastre, G.& O. Maincent
et T.& C. Balzame

Numéro de collection et date de collecte : SB000 - 13/2/2011
Herbier St Barth Essentiel



St Barth Essentiel

L'ASSOCIATION POURSUIT SON ACTION PÉDAGOGIQUE

Sortie de terrain avec la classe de seconde
du collège Mireille Choisy





St Barth Essentiel

En organisant des conférences publiques l'association poursuit son travail de sensibilisation de la population à la protection de la nature.

Exemple conférence de Claude SASTRE à la capitainerie en février 2011





St Barth Essentiel

Soucieuse d'intervenir pour la sauvegarde du patrimoine, l'association entreprend la rédaction d'un livre présentant une centaine de Plantes Utilitaires de St Barthélemy



Que faisait-on avec le latanier ? Comment est-il arrivé à St Barth ? Quel rôle a-t-il joué dans le développement économique de l'île ?...





St Barth Essentiel

AVANTAGES DU PARTENARIAT AVEC LE MNHN (Muséum Nationale d'Histoire Naturelle)

St Barthélemy pourrait être le premier territoire au Monde à mettre en place un ATBI (All Taxa Biodiversity Inventory) comme base de gestion de son territoire, incluant les méthodes modernes comme le Barcode ADN et les Méta-approches (Méta-Barcode, Méta-Acoustique, etc)

Un tel programme serait exemplaire, réalisable d'un point de vue logistique, et attirerait l'attention des médias du Monde entier et servirait d'exemple pour la gestion intégrée des territoires.

Le MNHN, centre de référence pour la nature, pourrait être l'opérateur scientifique d'un tel projet, avec ses partenaires opérationnels comme l'association St Barth Essentiel et la collectivité.

Le MNHN propose à ses partenaires l'usage de ses logiciels cartographiques pour réaliser les cartes de distribution d'espèces et de milieux.

PARTENAIRE

Compagnie aérienne : AIR FRANCE





St Barth Essentiel

IMPACT TOURISTIQUE : Publications dans diverses revues

- Publications scientifiques dans des revues spécialisées comme :
Le courrier de la nature.
Revue entomologique de France...
- Publications sur le site web de l'association de tous les rapports scientifiques
- Magazine le Bon Air : distribution dans les avions de la compagnie Air Antilles Express et Air Guyane Express.
- Presse locale, radio, TV (RFO)

BUDGET INVENTAIRE FLORISTIQUE 2011

TOTAL : 16 233 €





St Barth Essentiel

INVENTAIRE ENTOMOLOGIQUE 2011-2012

L'inventaire entomologique permettra la constitution d'une collection.
Elle représentera une partie du patrimoine naturel de l'île. Elle pourra être utilisée pour:

- Des recherches scientifiques
- Des formations pédagogiques
- La mise en place de politiques d'aménagement du territoire.

Des spécimens de chacune des espèces recensées feront aussi l'objet de collections types référentielles (holotype, paratypes) et seront déposés au Muséum National d'Histoire Naturelle.



UNIVERSITE PARIS EST CRETEIL (PARIS 12)
Professeur MORA Philippe
Directeur de BIOEMCO Equipe IBIOS

EQUIPE DE RECHERCHE



Docteur CELINI : Identification taxonomique



Docteur ROY : Identification moléculaire

Méthodologie

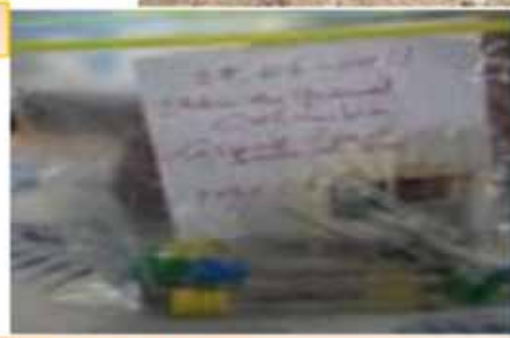


- Carte de l'île découpée en quadrats de 1km sur 1km
- Lieux de collectes matérialisés par GPS.
- Pose de pièges, collecte à vue: aspirateur à bouche ou manuelle avec pince fine et pinceau.

Collectes sur le terrain



Aspirateur à bouche



Conservation dans l'alcool 70°et 100°

Piège malaise

Détermination taxonomique

Identification taxonomique avec des clés d'identification, basée sur des caractères morphologiques de l'insecte.



Tête de *Cyphomyrmex* sp :

1- Observation en microscopie électronique à balayage, 2-A la loupe binoculaire

Détermination moléculaire: Barcoding moléculaire

• Identification par Barcode moléculaire

- Fragment d'ADN présente chez tous les organismes vivants. La séquence de ce fragment est quasiment identique chez les individus qui appartiennent à la même espèce.
- Elle permet donc de déterminer l'espèce à laquelle appartient un individu en ne connaissant que la séquence de ce fragment d'ADN.
- Cette séquence d'ADN peut être utilisée, comme un outil d'identification taxonomique des organismes vivants.
- On compare la séquence avec celle des espèces connues publié par le Genbank.

```
GCATTTGATCGGGAATAGTGGGATCTTCAATAAGAATAATTATTOGAATTGAACTAGGAA
CCTGTAATTCATTAATTAATAATGATCAAAATTTATAATTCTATTGTAACCTGGACATGCTT
TTATCATAAATTTTTTATAGTTATACCOCTTCATAATTGGTGGATTTGGGAATTTTTCTAG
TTCCCTTAAATATTAGGGGCCCCAGATATAGCTTACCCAOGAATAAACAATATAAGATTCT
GATTACTACCCCCCTCTATTATTTTATTAATTATTAGTAATTTATCAGAACTGGGGTGG
GAACAGGATGAAOCGTATAACCAOCATTATCTTCTAATATTTATCATAATGGGCCOCTCAG
TAGATCTAGCTATTTTTCCCTACATATTGOGGGAATATCTCTATCTAGGGGCTATTA
ATTTTATTTCAACAATTTAAATATGCAOCATAAAAAATATCTTTAGATAAAATTCCTC
TTTTAGTTTGATCTATTTTAAATTAATGCAATTTTACTCCTTCTTTCTTTAACCAGTATTGG
COGGGGCAATTACCATACTTTTAAACAGATOGTAATATCAATACTTCATTTTTTGAOCCAT
GTGGGGGGGGGGGACCOCTATTCTATAACCAACTTATTTTGATTTTTTGGTCAC
```



Séquence d'ADN (acide aminés) de la fourmi (a) collectée au Cul de sac. Le nom de l'espèce déterminé taxonomiquement ainsi que notre séquence, correspond à un taux de 100% à celle référencée dans leGENBANK

Les Fourmis

Exemples de fourmis collectées



20 espèces de fourmis identifiées en 2011, 5 autres espèces en 2012. Parmi-elles 6 espèces envahissantes.



Les Fourmis envahissantes

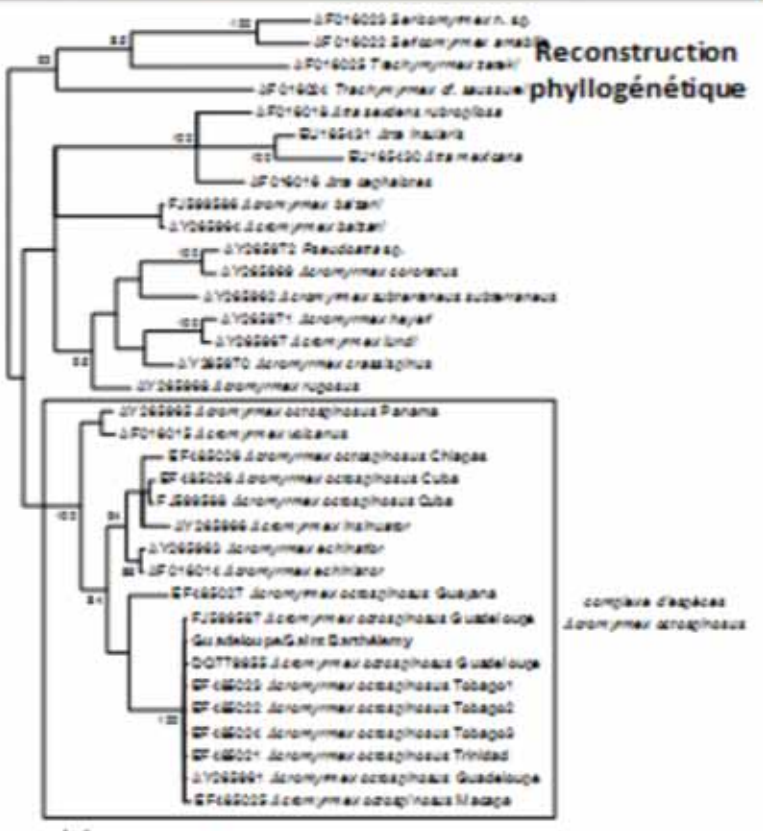
Origine *Acromyrmex octospinosus*
Fourmi champignonniste

- Ravageuse de plantes
- Envahissante (UICN)

Signalée en 2010 à saint Barth, notre reconstruction phylogénétique montre qu'elle est apparentée génétiquement à l'*Acromyrmex octospinosus* de Guadeloupe.

D'où l'importance de contrôle phytosanitaire aux frontières.

A paraître: Publication juin 2012 Bulletin de la société entomologique de France



Fourmi ouvrière



Les Termites

Espèce 1

Essaimants Soldat Mandibules du soldat (Md)

Espèce 2

Nasus

**3 espèces
identifiées en 2011
Clé d'identification
: caste soldat**

Espèce 3

Exemples de nids de Termites



Espèce 1 dans le bois lolo »; espèce 2 à la base du tronc d'un mapou.

Méthodes alternatives de lutte contre le lépidoptère: *Cactoblastis cactorum*

OBJECTIF

Proposer des méthodes alternatives de lutte pour limiter les dégâts de ce papillon, qui affectent cette biodiversité particulière de l'île et qui représente une partie de son patrimoine naturel.

Ces méthodes doivent être respectueuses de l'environnement et s'intégrer dans le schéma de développement durable de l'île.

*Limiter les niveaux de populations de *Cactoblastis cactorum*, en agissant sur certaines phases de son cycle biologique: stade œuf et/ou le stade larvaire.*



LUTTE BIOLOGIQUE

*Insectes auxiliaires, susceptibles de jouer un rôle dans la régulation des populations du *C.cactorum*. Ils peuvent pondre grâce à leur tarière, soit dans les œufs du papillon soit dans leurs larves.*

Lépidoptère: *Cactoblastis cactorum* parasite du Cactus



Sorties entomologiques en 2011 et 2012



2011: Détermination taxonomique au

Action pédagogique 2012



Collecte de fourmis en milieu urbain Avril 2012 (Gustavia)



St Barth Essentiel

PARTENARIAT

Partenariat officiel entre Saint Barth Essentiel et l'Equipe de recherche UMR 7618: BIOEMCO Equipe IBIOS de l'Université Paris Est-Créteil

- Un groupe de chercheurs, de l'équipe IBIOS est mis à la disposition de l'association Saint Barth Essentiel, pour intervenir dans son programme d'inventaire de la biodiversité animale de l'île de Saint-Barthélemy.
- Le laboratoire met à la disposition de Saint Barth Essentiel, appareils scientifiques nécessaires pour mener à bien son programme, dans les spécialités scientifiques le concernant ; charge à l'association de fournir les consommables pour sa mise en œuvre.
- Dans ce cadre de partenariat, les scientifiques bénéficient d'ordre de mission émis par l'université, pour effectuer des travaux de terrain à Saint barthélemy. La prise en charge du voyage et du séjour étant à la charge de l'association.
- Un rapport de mission sur les résultats obtenus sera fourni à l'association après chaque mission.
- Les résultats de ces travaux feront l'objet d'articles pédagogiques, de vulgarisation (livres, fascicules, bulletins d'informations) ; et également d'articles scientifiques, à paraître dans les revues scientifiques à comité de lecture, nationales, internationales.

BUDGET INVENTAIRE ENTOMOLOGIQUE
9 795 €



St Barth Essentiel

INTERVENTION SUR L'ÉTANG DE ST JEAN SUITE À DES DÉVERSEMENTS DE FOSSES SEPTIQUES

St Barth Essentiel, en collaboration avec une autre association de protection de la nature "Alsophis" est intervenue sur l'étang de St Jean afin de stopper la pollution due au déversement d'une fosse septique dans l'étang.

Des photos ont été prises, les responsables, avertis des risques qu'ils encouraient. Des prélèvements biologiques de l'eau ont été analysés démontrant la pollution et surtout le manque d'oxygène.

Les services techniques de la collectivité ont été informés et sont intervenus rapidement. Les tuyaux ont été bouchés et la pollution stoppée.





St Barth Essentiel

DEUXIÈME ÉDITION DES 4H POUR LA TERRE ET PRES DE DEUX TONNES DE DÉCHETS !!

Le Journal de St Barth en parle...

1820 kilos ont été collectés à l'occasion de la seconde édition des "4 heures pour la Terre" **organisée par l'association Saint Barth Essentiel** et à laquelle participait une soixantaine de bénévoles. Mais peut-on qualifier de succès le résultat de cette campagne de nettoyage des abords de route? "Clairement non". C'est le témoignage regrettable de l'incivisme ambiant», explique Hélène Bernier. "Les bénévoles ne s'attendaient d'ailleurs pas à ce que les bords de route soient aussi sales", poursuit la présidente de l'association Saint Barth Essentiel.

Au-delà des nombreuses canettes et bouteilles, les éboueurs bénévoles ont en effet été surpris par ce qu'ils ont retrouvé. A Saline, 430 kilos de déchets ont été collectés autour de l'étang et de la route. Parmi eux, un moteur de voiture, un scooter dépecé, une grosse enseigne horloge, des couches jetées par-dessus les grillages, rendant difficile la collecte, et beaucoup de préservatifs. Aux abords de la place d'Anse des Cayes, ce sont des matériaux de pêche (reste de filets, de bouée, de morceaux de bois) qui ont constitué une grande partie de la collecte. A Saint Jean ? Jetés par-delà les murets de la collectivité qui jalonnent la route territoriale, des sacs poubelles et des couches témoignent de l'intention malveillante de ceux qui les y ont placés. A Colombier, pneus et pots d'échappement. A Grand Fond, canettes et bouteilles en très grand nombre, un four et beaucoup de céramique que la Brigade verte de la collectivité devait ramasser en début de semaine. A la plage de Grands Galets à Gustavia, des tronçons de route traversant l'île (Lorient, Marigot, Grand Cul de Sac) complètent la liste des parties de l'île qui ont bénéficié de ce grand nettoyage de printemps.

"Sans civisme, on y arrivera pas"

Satisfaite du travail accompli, Hélène Bernier n'était pas moins perplexe samedi midi, à l'issue de l'opération : "Oui, nous sommes heureux de constater que de plus en plus de gens se sentent concernés par ces opérations, mais en même temps, je ne peux pas m'empêcher de penser que ces actions ne devraient pas avoir besoin d'être menées, que ces déchets ne devraient pas en premier lieu se trouver là ! Oui, nous allons tenter de pérenniser ce rendez-vous"...



Une soixantaine de bénévoles pour la deuxième édition des 4h pour la terre



Pas loin de 2 tonnes de déchets ramassés en 4h sur toute l'île



St Barth Essentiel

OÙ VA ST BARTH ?

A St Barth nous connaissons depuis quelques temps un gros problème, celui de l'élimination des remblais. La collectivité se doit de proposer des solutions à défaut de quoi : les citoyens ou autres entrepreneurs continueront à verser partout sur l'île les remblais. Reflexions d'Hélène Bernier sur les problèmes actuels de l'île.

Autrefois à l'Œuf (carrefour Colombier, St Jean, Anses des Cayes) existait un concasseur...le terrain est aujourd'hui occupé par un loueur de voiture.

A Petite Saline existait un autre concasseur.

Plus récemment, à St Jean, emplacement actuel des terrains de tennis, il y eut un concasseur.

Derrière l'étang de Saline, à l'emplacement de l'ancien St Barth Beach hôtel à Grand cul de sac... !

Pour diverses raisons ces concasseurs n'existent plus.

Et nous nous retrouvons aujourd'hui avec une urbanisation qui va à la vitesse d'un cheval de course devenu fou et qu'on a énormément de mal à maîtriser.

Nous nous retrouvons toujours à cause de cette même urbanisation à devoir trouver une solution pour l'élimination des déchets.

La population de l'île est passée de 3000 habitants en 1988 à 6900 habitants en 1999 et à 8500 en 2010.

L'usine d'incinération qui est la seule dans la Caraïbe à être agréée aux normes européennes, (Nous sommes en train de devenir PTOM, détaché de l'Europe) et qui traitait 5 800 tonnes d'ordures en 2003 en a traitées 9030 tonnes en 2009)

Peut être que vous commencez à vous dire que l'île de St Barth avec ces 21km carré commence à être saturée ?

C'est ce que je me dis en tout cas.

Ce qui n'a pas empêché, il y a peine un an de cela,

- D'envisager la construction d'un hôtel "eco resor" de 40 bungalows ... sur la plage de Saline (zone naturelle).

- D'envisager la construction (en pleine mangrove de Grand cul de sac) de six villas (zone naturelle) ...

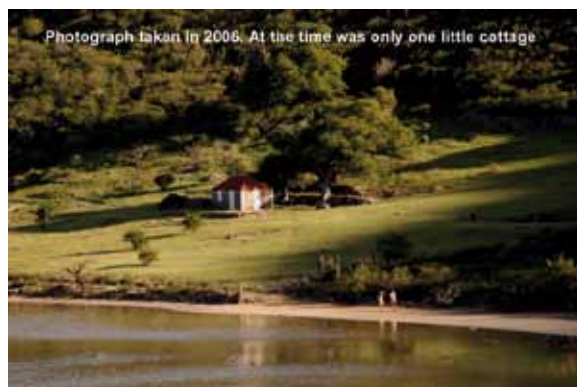
On peut encore remercier les +1200 personnes qui ont signé la pétition afin de protéger ces zones.

La ville de Gustavia est arrivée à saturation (elle aussi)

A partir de maisons d'habitations prévues au départ pour une famille, ce sont des restaurants qui ont été installés....produisant chaque jour des centaines d'excréments...Ce qui aujourd'hui nous pose problème...!!!

La construction d'une usine d'épuration va voir le jour à Petit galet...

A l'endroit même où la houle du cyclone Omar nous a montré l'année dernière qu'elle était capable de soulever le béton d'un terrain de basket ball et pénétrer ainsi dans la ville





St Barth Essentiel

Endroit où bien avant ça en 1995, avec le cyclone Louis, la nature nous a montré qu'elle reprenait ses droits, la mer avait remis sur la terre ferme tous les déchets qu'on y avait jetés

Bref cette usine d'épuration est la solution pour régler le problème de saturation de Gustavia....et une digue de roche (provenant de la fondation du futur Epad) va empêcher la mer de rentrer là dorénavant.... !!!



Petit à petit nous réglons les problèmes...

Que va-t-on faire des 8 tonnes de boues par semaine qui viendront de la station d'épuration qui évite les rejets de fosse septique en mer dans la baie de Gustavia ?

Solution : nous allons construire une usine de compostage à Petite Saline et nous pourrons y mettre cette boue.

Autre problème qui nécessite solution : les cabris.

Les cabris ont de tout temps fait partie du paysage et ont même fait vivre de nombreuses familles lorsque nous n'avions pas encore le tourisme.

Aujourd'hui pour de multiples raisons, la population de cabris sauvages (en liberté dans la nature) a augmenté.

Cette augmentation nous cause des problèmes d'érosion, de risques d'éboulement de terrain, de risques d'accidents graves voir mortels sur la route...

Plusieurs solutions ont été proposées.....mais rien n'est fait.

Faudra-t-il attendre un accident de scooter pour penser à régler ce problème ?



Si vous voulez bien apporter votre avis, ou dire ce que vous pensez de l'évolution, des solutions prises dans un cas particulier ou sur tous les cas évoqués.....n'hésitez pas à le faire.

Si vous pensez qu'il faut vraiment faire une pause ou ne pas faire de pause et continuer comme ça...

N'hésitez pas à partager votre opinion.

Nous vivons tous pour la plupart sur cette île, ou avons vécu ou la connaissons de près ou de loin. Elle nous donne tout.

Tous les jours on a la chance de voir ce beau paysage, cette nature, cette beauté éclatante... .



En conclusion et d'un point de vue plus général, je dirais que les élus ont peut-être raison de dire qu'une île, un territoire ou un pays qui arrête son développement court à sa perte. Cependant, nous ne devons pas non plus sacrifier l'essentiel à l'urgence, mais obéir à l'urgence de l'essentiel et les élus d'aujourd'hui ont le devoir de penser à long terme.

Au regard de ce que je vois aujourd'hui, je me dis que peut-être devrions-nous appuyer sur la touche pause, plutôt que de continuer à prévoir des agrandissements ou des aménagements. A défaut de quoi, toutes les plaies que nous infligeons actuellement à l'île conduiront à notre perte.

Bernier Helene







St Barth Essentiel

ASSOCIATIONS ET COLLECTIF DE CITOYENS DEMANDENT LA FIN DES EXACTIONS

Saline en danger Sur une île aussi exiguë que Saint Barth, où le prix du m² dépasse largement celui de l'once d'or, les pressions à la construction sont grandes et s'exercent de préférence à proximité des sites les plus remarquables. Saline dont la plage compte parmi les cinq plus belles plages de la Caraïbe et d'Amérique centrale, est de ceux-ci, et attire de nombreuses convoitises. On l'a vu avec le projet d'Eco Domaine hôtelier. On l'a vu également à l'occasion du projet de carte d'urbanisme. Cédant à la pression des propriétaires, les élus dans leur majorité avaient en effet décidé d'ouvrir une langue d'urbanisation bordant l'étang jusqu'à l'ancienne maison Dumont ; un précédent qui aurait à coup sûr permis de déclasser dans l'avenir des terrains plus proches de la plage.

Le préfet s'en est heureusement ému dans sa lettre d'observations et il semblerait que les élus aient finalement décidé de conserver le classement en zone naturelle. Semblerait, car la carte d'urbanisme ayant entre temps été annulée, cette décision n'a jamais été rendue publique. Ce n'est pas la seule convoitise dont fait l'objet ce quartier unique.

A Petite Saline, la mise en place d'une unité de concassage a récemment conduit à des travaux d'excavation considérables qui ont sérieusement amputé le morne. Cette dernière opération s'ajoute aux précédents travaux engagés depuis plus d'un an. En toute illégalité, si l'on considère que ces terrains sont toujours classés en zone naturelle, donc inconstructibles. Certes, il était bien question de transformer la zone en zone d'activités, mais la carte d'urbanisme ayant été annulée, celle-ci demeure en zone naturelle. En outre, quelque soit la destination future des terrains, rien ne permet d'entreprendre des travaux avant que le changement de statut ne soit intervenu.

Quid par ailleurs de ces zones de soi disant stockage situées pour la première à proximité du site de concassage et pour la seconde de l'autre côté de l'étang de la Saline, où résonnent régulièrement le bruit des machines, voire du BRH ? Quid enfin des remblais opérés sur la dune de Saline qui menacent l'équilibre général de cette formation littorale constituant un réservoir de sable pour la plage ? Outre ces interrogations, la question se pose de savoir pour quelle raison la Collectivité, qui a adopté un code d'urbanisme soumettant à autorisation la plupart de ces travaux, n'intervient pas pour sanctionner ces agissements.



Inquiets de la tournure que prend le quartier de Saline, l'Association pour la Protection des Oiseaux (APO), Saint Barth Essentiel et Saint Barth Environnement déjà à l'origine d'une pétition commune, associés à un collectif de citoyens sympathisants, demandent aux élus d'agir pour mettre un terme aux exactions qui défigurent l'environnement privilégié de Saline. Dans la lettre d'opinion et les photos publiées ci dessous et intitulée "L'habitude ne crée pas le droit et le laxisme le rend inopérant !", ils dénoncent ainsi les remblais qui mettent à mal la dune de Saline, la construction illégale d'un carbet en pleine zone naturelle et plus largement, l'exploitation de ce site remarquable qui depuis quelques mois "se transforme en vaste chantier".



St Barth Essentiel

A l'arrière de la dune, les travaux de remblaiement sont imposants. Visible de la plage ce carbet a été construit sans autorisation alors même que le code de l'Urbanisme prévoit que toute construction fasse l'objet d'une demande de permis de construire. Saline en danger : "Depuis plusieurs mois maintenant, Saline se transforme peu à peu en un vaste chantier. Des camions viennent en effet régulièrement y déverser gravats et matériaux en tout genre, y compris récemment le long de la dune, côté mer, écrasant ainsi le peu de végétation qui s'y développe laquelle, seule, peut retenir le sable en cas d'intempéries. En haut de cette dune et à proximité du rocher, la végétation a d'abord été brûlée pour faire place nette, puis divers matériaux ont été apportés à grand renfort de camions faisant une navette incessante entre des chantiers voulant s'en débarrasser, et la dune qui progressivement se transformait en une plate-forme immonde pouvant accueillir une douzaine de véhicules.

Ce saccage insensé ne s'est pas arrêté là. Quelques temps après on vit en effet une maison s'y édifier. Sorte de carbet assez rudimentaire dominant la dune, il est balisé par des panneaux aux inscriptions, certes mal orthographiées, mais assez obscènes, qui, à elles seules auraient dû justifier une interdiction immédiate. Depuis juin 2010, début de ce qu'il faut bien nommer des exactions commises contre l'environnement du quartier de Saline, de nombreuses photos ont été prises qui témoignent de ces différentes étapes tout à fait scandaleuses. Or, cette partie de Saline est en pleine zone verte et de ce fait, ne peut être aménagée sous quelque prétexte que ce soit. Encore moins s'il s'agit d'une initiative individuelle dont les motivations réelles demandent à être explicitées.

A ce propos, il est bon de rappeler que cet endroit emblématique de l'île avait suscité une importante réaction populaire, lorsqu'il a été question de transformer cette zone protégée en une implantation hôtelière. Y aurait-il un rapport entre cet épisode que tout le monde a encore à l'esprit et cet aménagement illégal et intempêtif ? Serait-ce une stratégie à long terme, d'une implantation progressive qui ne dit pas son nom ? A ce jour et en l'absence de mesures réellement coercitives, toutes les interrogations sont permises.



Bien évidemment, de nombreuses interventions ont été faites auprès de responsables de la Collectivité, mettant en avant l'aspect tout à fait répréhensible de tels actes, mais aussi des conséquences tout à fait fâcheuses de laisser se développer de tels procédés qui constitueront immanquablement des précédents désastreux pour l'équilibre naturel de notre île. La beauté de St-Barth est sa richesse première, c'est ce qui a fait son succès et en grande partie son développement économique ; sa destruction peut être beaucoup plus rapide que son avènement. Ce qui justifie aujourd'hui notre intervention et la nécessité d'alerter les habitants de St-Barth ? le fait que malgré nos sollicitations, l'intervention de la police territoriale, ces aménagements illégaux n'ont pas cessé. Nous apprenons qu'une demande de régularisation a été faite qui doit être examinée par la commission d'urbanisme. Or il semblerait qu'il y ait une adaptation assez subtile de la terminologie : il ne s'agirait plus de remblais de gravats et matériaux en tous genres, mais de consolidation de la dune en question. Chacun pourra apprécier la subtilité de langage à sa juste valeur.



St Barth Essentiel

Pour ce qui concerne la maison récemment construite en haut de la dune en toute illégalité, son bâtisseur en vient à prétendre qu'il s'agit de l'aménagement d'un bâtiment existant. C'est une affirmation fautive et contredite par les clichés pris par nos soins il y a plusieurs mois. En outre, et bien que cette maison soit dite "non habitable", il a été amené sur place un groupe électrogène et des meubles. Pensant qu'il est de notre devoir de citoyens et de membres d'associations soucieux de la préservation de cette île de dénoncer ces abus, ces actions illégales qui mettent gravement en danger l'équilibre et le devenir même de St-Barthélemy, nous demandons aux élus de la Collectivité de prendre rapidement toutes dispositions nécessaires, par voie judiciaire s'il le faut, pour mettre un terme à ces débordements inacceptables et imposer une remise en état de cette zone protégée.

Et puisque cette dune est un sujet de réflexion quant à sa vulnérabilité et aux mesures de protection dont elle doit bénéficier, les associations concernées, avec l'aide d'experts qualifiés dont certains très compétents séjournent sur l'île, pourraient, sous l'impulsion et avec le concours de la Collectivité, initier un groupe de réflexion qui aurait pour mission de proposer des solutions adaptées à cet écosystème marin qui doit être absolument protégé.



Ces aménagements illégaux ne sont pas les seuls à mettre en danger l'équilibre naturel de Saline. Chacun pourra en effet constater l'existence d'autres sites de remblais, d'extraction ou de dépôts qui font ressembler le quartier à un vaste chantier. Mais au delà de la situation à Saline, et pour ce qui concerne de nombreux endroits sur l'île pour lesquels on ne peut que déplorer les constructions illégales, les remblais, les décharges sauvages, etc, il est également de la plus grande urgence de réaffirmer le cadre législatif, d'opérer les contrôles qui s'imposent et de sanctionner les contrevenants. C'est à cette seule condition que nous pourrions sortir de toutes ces dérives qui ne font que détériorer, chaque jour, un peu plus, l'image de notre île".

Journal de St Barth - 16 Juin 2011



St Barth Essentiel

GAÏAC EN DANGER : DESTRUCTION D'ESPÈCES PROTÉGÉES À LURIN

L'association St-Barth Essentiel est intervenue suite à des appels téléphoniques de riverains le 2 novembre 2011, sur un chantier de démolition d'une des maison Mexicaine de Lurin, car un gaïac se trouvait en plein milieu du chantier.

Un contact avec le chef de la gendarmerie a été établi, et à notre grand étonnement, nous apprenons que les gendarmes ne peuvent rien faire. L'architecte du chantier est prévenu des conséquences encouru.

Après discussion avec certains élus il existe bien un vide juridique dans le code de l'environnement : AUCUNE ESPECE n'est protégée à St Barth puisqu'aucune liste d'espèces ne figure dans le code de l'environnement local. Ni tortue marine, ni iguanes, ni gaïacs, ni orchidées..... ne sont protégées depuis 2009

Nous reprenons la liste des espèces protégées de la DIREEN qui existait avant 2007 et nous établissons une liste que nous adressons aux élus. Les élus votent cette liste le 30 décembre 2011.....mais toujours pas de sanctions pénales.

Nous rappelons tout de même que St Barthélemy a pris la compétence de l'environnement et que force est de constater les nombreuses lacunes existantes sur le territoire aujourd'hui.



Symbole de l'architecture traditionnelle, Le Gaïac autrefois utilisé pour "l'accrochage" des cases Créoles en bois, assurait ainsi leur résistance face aux cyclones. Solidement ancré par ses racines, le tronc du gaïac une fois scié était transpercé de boulons fixés dans un des poteaux d'angle de la case.



St Barth Essentiel

Liste mondiale des espèces en danger de disparition, selon les critères UICN LIVRE ROUGE par Claude SASTRE

Créée au lendemain de la 2^e guerre mondiale, devant la dégradation de patrimoine naturel et la disparition de nombreuses espèces animales et végétales, l'Union Internationale de la Conservation de la Nature (U.I.C.N.), s'est chargée d'établir la première liste mondiale des espèces en danger de disparition. Les résultats ont été publiés dans une série d'ouvrages : les "Red data book"

1. 1978 : le premier livre rouge pour la botanique

Cet ouvrage « The UICN Plant Red Data Book » contient 250 fiches compilées par Gren LUCAS et Hugh SYNGE, botanistes à Londres, au « Kew Botanical Gardens ». Chacune d'elle concerne une espèce réputée fortement menacée de disparition. En réalité elles ne représentent que le douzième des espèces estimées à l'époque « En danger ». Elles ont été choisies pour montrer que tous les pays et tous les milieux sont concernés ; l'espoir étant que les différents Etats prennent en main la réalisation des listes nationales et même régionales, bases d'une politique de protection de ce que nous appelons aujourd'hui, la Biodiversité.

Il est défini à chaque espèce un statut :

- Eteint (extinct EX)
- En danger (endangered E)
- Vulnérable (vulnerable V)
- Rare (rare R)

Il s'agit d'un premier essai, Faute de méthodologie précise, le choix de diverses espèces est assez aléatoire pour estimer leur vulnérabilité. De plus, il dépend fortement de la présence ou non de botanistes dans les pays concernés par ces fiches.

Très vite, il s'est révélé nécessaire de préciser les statuts et les critères pour classer dans diverses catégories les espèces réputées en danger, sachant que ceux-ci devront être utilisés par TOUS au niveau international, ne serait-ce que pour utiliser le même langage.

2. 30 novembre 1994, les « nouveaux » critères U.I.C.N

Ces « nouveaux » critères ont été approuvés à cette date lors du 40^{ème} Conseil de l'UICN à Gland (Confédération Helvétique). Les espèces reconnues comme potentiellement en danger peuvent se situer dans les catégories suivantes :

1. Eteinte (EX : Extinct) : Un taxon est dit « éteint » lorsqu'on ne peut raisonnablement douter que le dernier représentant est mort.
2. Eteinte à l'état sauvage (EW : Extinct in the Wild) : Un taxon est dit "Eteint à l'état sauvage" lorsqu'il ne survit qu'en culture, en captivité ou dans le cadre d'une population (ou de populations) naturalisée (s) nettement en dehors de son ancienne aire de répartition.
3. Gravement menacée d'extinction (CR : Critically Endangered) : Un taxon est dit "gravement menacé d'extinction" lorsqu'il est confronté à un risque d'extinction à l'état sauvage extrêmement élevé et à court terme, par réduction grave de sa population totale estimée au moins à 80% au cours des 10 dernières années ou par une zone d'occurrence estimée à moins de 100 km² ou zone d'occupation estimée à moins de 10 km² ou par la présence d'une population estimée à moins de 250 individus matures.
4. Menacée d'extinction (EN : Endangered) : Un taxon est dit "menacé d'extinction" lorsque, sans être "gravement menacé d'extinction", il est néanmoins confronté à un risque d'extinction à l'état sauvage très élevé et à court terme, par réduction importante de sa population totale, constatée ou estimée à au moins 50% au cours des 10 dernières années, ou par une zone d'occurrence estimée à moins de 5.000 km² ou zone d'occupation estimée à moins de 500 km², ou par la présence d'une population estimée à moins de 2500 individus matures.



St Barth Essentiel

5. Vulnérable (VU : Vulnerable) : Un taxon est dit "Vulnérable" lorsqu'une réduction des effectifs d'au moins 20% au cours des 10 dernières années, par une zone d'occurrence estimée à moins de 20.000 km² ou zone d'occupation estimée à moins de 2.000 km², par la présence d'une population estimée à moins de 10.000 individus matures.

6. Faible risque (LR : Lower Risk) : Un taxon est dit à "Faible risque" lorsqu'il n'entre dans aucun des critères précédents

7. Insuffisamment documenté (DD : Data Deficient) : Un taxon est dit "insuffisamment documenté" lorsqu'on ne dispose pas d'assez d'information pour évaluer son risque d'extinction.

8. Non évalué (NE : Not Evaluated) : Un taxon est dit "NON évalué" lorsqu'il n'a pas encore été confronté aux critères.

Par rapport aux anciens critères, sont pris en compte :

- La zone d'occurrence, c'est à dire l'aire potentielle qu'une espèce pourrait occuper, par exemple en tenant compte de ses exigences écologiques ; les aires réelles ou potentielles sont précisées,
- la notion d'individus matures ; une espèce représentée que par des "vieillards" n'a pas beaucoup d'avenir,
- l'évolution numérique de l'ensemble des populations
- les nombres critiques pour chaque catégorie sont précisés

Avec la loi n° 76-629 du 10 juillet 1976, la France s'est dotée d'une base réglementaire pour la Protection de la Nature.

Il s'en est suivi différentes listes nationales d'espèces à protéger selon les grands groupes taxonomiques. Pour la Flore, il faut attendre l'arrêté du 20 janvier 1982 pour voir apparaître la première liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire national.

Si il a fallu définir des espèces à protéger, il a aussi fallu penser aux espaces à protéger car abritant ces espèces (Parcs nationaux et régionaux, réserves naturelles, etc.), d'où la notion de Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Floristique et Faunistique (et même Esthétique), les ZNIEFF. Les critères UICN furent d'un grand secours pour définir les espèces déterminantes, appartenant de fait au patrimoine naturel d'une région donnée. Selon certaines conceptions, seules sont réputées patrimoniales les espèces appartenant aux ensembles 3 à 5.

Dans le Livre Rouge de la Flore menacée de France métropolitaine de 1995, les espèces patrimoniales furent classées en plusieurs catégories :

- A : Endémique stricte du territoire national
- B : Subendémique (France et un pays généralement limitrophe)
- B1 : Subendémique rare et/ou menacée dans les pays concernés
- B2 : Subendémique rare et/ou menacée seulement en France
- C : Présent dans trois pays ou plus
- C1 : Présent dans trois pays ou plus, menacé dans l'ensemble de son aire
- C2 : Présent dans trois pays ou plus, rare et/ou menacé seulement en France

Les espèces patrimoniales ont aussi joué un grand rôle pour définir les actions des Conservatoires botaniques nationaux tels que définis par le décret n° 88-352 du 18 avril 1988.

Il ne faut pas oublier les applications au niveau de la C.I.T.E.S. (Convention International of the Trade of Endangered Species) ou Convention de Washington.



St Barth Essentiel

3. Listes rouges

De fait, les espèces citées dans les Livres rouges avaient été déjà repérées comme susceptibles d'être en danger ; les recherches portaient sur le degré de vulnérabilité. Depuis la réalisation des listes d'espèces à protéger et la rédaction de Livres rouges, de nombreuses espèces alors inconnues pour la science ont été découvertes, y compris dans des pays non spécialement tropicaux. Au fur et à mesure de relevés ponctuels, comme par exemple, ceux effectués dans les Pyrénées Orientales, au Barcarès, au lieu-dit les Dosses, des espèces réputées non vivant en France, ont été mises en évidence. Il s'est révélé nécessaire de revoir, et même parfois de compléter les livres existants, d'où l'idée d'une liste rouge mondiale.

La liste rouge mondiale des espèces menacées de l'UICN constitue l'inventaire mondial le plus complet de l'état de conservation des espèces végétales et animales. Elle s'appuie sur une série de critères précis pour évaluer le risque d'extinction de milliers d'espèces et de sous-espèces sur la base des meilleures connaissances scientifiques disponibles. Son but essentiel est d'identifier les priorités de conservation, et fournir des bases cohérentes pour orienter les politiques publiques, de mobiliser l'attention du public et des responsables politiques sur l'urgence et l'étendue des problèmes de conservation, et d'inciter tous les acteurs à agir en vue de limiter le taux d'extinction des espèces.

La liste rouge de l'UICN est une base de données en ligne actualisée chaque année, présentant la situation mondiale d'environ 45.000 espèces parmi les 1,8 millions d'espèces connues. Chaque pays, chaque région, chaque entité politique se devra de participer à ce gigantesque inventaire mondial.

Les critères UICN ont de nouveau été réactualisés et chaque espèce ou sous-espèces est classée dans l'une des onze catégories suivantes :

- Eteinte (EX), Eteinte à l'état sauvage (EW) ou Eteinte au niveau régional (RE),
 - En danger critique d'extinction (CR), En danger (EN) ou Vulnérable (VU) : espèces menacées d'extinction,
 - Quasi menacée (NT) : espèce proche du seuil des espèces des espèces menacées ou qui pourrait être menacée si des mesures de conservation spécifique n'étaient pas prises,
 - Préoccupation mineure (LC) : espèce pour laquelle le risque d'extinction est faible,
 - Données insuffisantes (DD) : espèce pour laquelle l'évaluation n'a pas pu être réalisée faute de données suffisantes,
 - Non applicable (NA) : espèce non soumise à évaluation car introduite dans la période récente (en général après 1500) ou présente dans la région considérée uniquement de manière occasionnelle ou marginale,
- N.B. : Les espèces cultivées et récemment naturalisées sont donc exclues.
- Non évaluée (NE) : espèce n'ayant pas encore été confrontée aux critères de l'UICN.

Des critères (A-E) ont été définis pour évaluer l'appartenance d'un taxon à une catégorie menacée : En danger critique d'extinction (CR), En danger (EN), Vulnérable (VU) ; tableau 1

4. Et St. Barthélémy ?

D'après des responsables de l'U.I.C.N., les critères ont une bonne signification pour des territoires assez vastes (plus de 10000 Km²), il n'en est pas de même pour de plus petites surfaces. Ce qui peut être vrai dans des conditions continentales, s'avère très discutable dans un contexte insulaire comme celui de l'archipel des Petites Antilles où de nombreuses îles renferment des espèces strictement endémiques, parfois même, comme en Martinique, endémiques d'un sommet.

Il est vrai que si nous utilisons pour St. Barthélémy le critère B (répartition géographique), toutes les espèces ont une aire réelle inférieure à 500 Km², ce qui les classe soit dans les catégories CR (moins de 10 Km²), soit dans la catégorie EN. Cela signifie aussi qu'elles sont toutes potentiellement en danger. Mais, au vu des différentes pressions qui s'exercent sur l'environnement à Saint Barthélémy, il apparaît qu'un tel classement n'est pas utopique : destruction les unes après les autres des mangroves accompagnée de pollutions de toute sorte qui se répandent dans la mer (rejets industriels et d'eau usée de divers hôtels entraînant la mort de la faune et de la flore), urbanisation effrénée comme au Morne Vitet, importation d'espèces exotiques pour agrémenter les jardins, qui entrent en concurrence avec les espèces locales, etc.



St Barth Essentiel

Des membres de l'U.I.C.N.-France pensent que St. Barthélémy pourrait être incluse dans un vaste ensemble caraïbe, et dans ce cas, disparaîtrait de fait avec ses spécificités. Tout au plus, pour des raisons biogéographiques, St. Barthélémy pourrait être regroupée avec ses îles sœurs du banc d'Anguilla ; St. Martin et Anguilla. Ceci signifierait une coordination entre des îles à système politique différent, mais pourquoi pas ? Pour l'instant à l'initiative de l'Association St. Barth Essentiel, l'inventaire de la Flore est commencé avec la réalisation d'un herbier de référence. De nos premières études, il ressort que des espèces végétales du littoral sont en situation critique.(CR) à St. Barthélémy. Il en est ainsi :

Du mangle rouge (*Rhizophora mangle*), non signalé par Adrien Questel, connu que par quelques pieds situés au Grand-Cul de Sac, au bord d'un étang littoral pollué si on en -juge par la présence de nombreux poissons morts.

De l'herbe à crabe (*Batis maritima*) signalé par Adrien Questel (La Flore de l'île de Saint-Barthélémy, 1941) au bord des étangs de St. Jean et de Marigot. Aujourd'hui, il ne reste que quelques pieds à St. Jean et plus rien à Marigot. Heureusement une belle population (pour combien de temps ?) a été découverte au Grand Cul-de-Sac, malheureusement en bordure du concasseur qui pollue le lagon et d'un « parking » de bateaux qui détruit de nombreux pieds ; et ceci dans l'aire de la réserve marine !!!

De la cerise bord de mer (*Scaevola plumieri*) signalée par Adrian Questel (1941) à la Grande-Saline et à St. Jean, aujourd'hui introuvable, remplacée de fait par une espèce introduite et fort agressive (*Scaevola sericea*) importée en masse de Floride comme plante ornementale. Echappée de jardin, elle envahit de nombreux sites littoraux dont Grand Fond, et pénètre dans la mangrove du Grand-Cul-de Sac dans l'aire de la réserve marine !!!

5. Conclusion

Pour St. Barthélémy, un choix s'impose : continuer le « développement » en banalisant le paysage, la Flore et la Faune en continuant la destruction des milieux et de la biodiversité, ou, suivant les recommandations des Grenelles de l'Environnement, mettre en place une politique de développement durable respectueuse de l'environnement et de la biodiversité, véritables atouts touristiques, qui font le charme de cette île.

Il est clair que les touristes ne viennent pas pour se baigner dans des eaux polluées au milieu de poissons morts, mais bien pour des paysages tant vantés dans de nombreux ouvrages.

En tout cas, ce qui est sûr, l'inventaire floristique n'en est qu'à son début, ainsi que la réalisation de la Liste rouge qui, espérons-le débouchera sur le Livre rouge des espèces à protéger à Saint Barthélémy avec ses caractéristiques du Banc d'Anguilla inconnues ailleurs dans les Antilles françaises.

Claude SASTRE, botaniste
Professeur honoraire au Muséum National d'Histoire Naturelle



St Barth Essentiel

EXEMPLE DE FICHE

ESPECES RARES OU MENACEES DE SAINT-BARTHELEMY

AGAVE KARATTO P. Miller

ANGIOSPERMES
MONOCOTYLEDONES-AGAVACEES

Synonyme : *A. dussiana* Trel. (QUESTEL 1941), *A. caribaicola* Trel., *A. scheuermaniana* Trel.

Noms vernaculaires : karata ; bouése

Distribution générale : Petites Antilles : des îles du banc d'Anguilla (avec St. Bart et St. Martin jusqu'à la Martinique).

Distribution à Saint-Barthélemy : Le Rhin, Grand Galet, Colombier (QUESTEL), Ilet Frégate, Marigot, Lorient, Toiny (C. Sastre et H. Bernier)

Description :

Plante avec une rosette de feuilles de 1-1,80 m x 8-15 cm, épaisses, très raides, terminées par une épine apicale très dure de 12-15 mm, à marge non ondulée complètement serrétée avec des petites dents épineuses toutes plus ou moins égales. Hampe florale jusqu'à 6-7 m de hauteur portant des fleurs jaunes à périanthe infundibuliforme jaune plus ou moins charnu, à étamines excertes. Capsules oblongues à globuleuses

Habitat : Terrain rocheux.

Etat de conservation :

Cette espèce ne possède qu'une vraie population avec de nombreux individus à l'îlet Frégate. Les sites de Saint-Barthélemy proprement dit, ne sont que des relictés d'une ancienne population beaucoup plus fournie dans l'île. De fait, elle a été victime des déboisements anciens, surtout dans les sites où on a réalisé des plantations de sisal (*Agave sisalana* Perrine) originaire du Mexique où on tirait des fibres. Aujourd'hui l'île abrite de nombreux sites à sisal (à fleurs vertes et à marge foliaire non ou peu épineuse) qui a pris la place de l'agave indigène. Il faudrait vérifier sa présence dans les localités citées par QUESTEL, à moins que l'urbanisation galopante se soit faite à ses dépens. Des pieds ont été replantés en bordure de la plage de Marigot.

Mesures de conservation proposées

- Tenter la reproduction par bulbilles de cette espèce en vue de la diffuser dans d'autres sites.
- Respecter au mieux les sites où elle existe encore.
- Sensibiliser les autorités locales sur les risques de perte de la biodiversité d'espèces originales vivant dans les divers sites de Saint-Barthélemy (et de Saint Martin).
- Inscrire *A. karatto* dans la liste des espèces à protéger à Saint-Barthélemy.

Cotation U.I.C.N.

- Critère A : Réduction de la population estimée à plus de 50% ces 20 dernières années.
Conclusion : **Vulnérable (VU)**
- Critère B : Zone d'occupation inférieure à 10 Km².
Conclusion : **En danger critique d'extinction (CR)**
- Critère D : Population très petite ou restreinte moins de 250 pieds
Conclusion : **En danger (EN)**

COTATION UICN : EN

Références :

- FOURNET, J., 2002 – Flore illustrée des Phanérogames de Guadeloupe et de Martinique, 2^e édit. 2 tomes, 2538 p., Ed. CIRAD.Gondwana. Trinité (Martinique).
- QUESTEL, A. 1941 – La flore de l'île de Saint-Barthélemy 224 p. Imprimerie catholique. Basse-Terre
- SASTRE, C. et A. BREUIL 2007 – Plantes, milieux et paysages des Antilles françaises. 672 p. Biotopie. Méze



Fiche réalisée par C. SASTRE et H. BERNIER, pour l'Association St. Bart Essentiel.(Novembre 2011)



St Barth Essentiel

LA FONDATION DU PATRIMOINE

Rencontres jeunes et patrimoine de l'Outre-Mer en Octobre à St Barth.

5 voiliers en provenance de Guadeloupe, Martinique, St Martin, Guyane, avec à bord des jeunes, se sont donnés rendez-vous à St Barthélemy pour présenter des projets de conservation et valorisation du Patrimoine dans le cadre des labels "Patrimoine Mondial et Réserve de Biosphère de l'UNESCO" - Sous couvert du Comité MAB France en partenariat avec St Barth Essentiel et la Collectivité.

Dans le cadre de l'année des Outre-Mer, la fondation du patrimoine en partenariat avec St Barth Essentiel et la Collectivité de St Barth organise les Premières rencontres jeunes et Patrimoine de l'outre-mer

Créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique, la FDP est le premier d'organisme national privé indépendant qui vise à promouvoir la connaissance et la mise en valeur du patrimoine de proximité

Mission

Promouvoir la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine bâti de proximité et du patrimoine naturel, et contribué ainsi à la protection de nos paysages.

Moyens d'action

Pour son action, la Fondation du Patrimoine dispose d'instruments très incitatifs.

Le label facilite la restauration de bâtiments appartenant à des propriétaires privés. Il peut permettre à ses bénéficiaires d'obtenir des avantages fiscaux.

La souscription permet de mobiliser le mécénat populaire en faveur de projets de sauvegarde du patrimoine public ou associatif.

Les subventions viennent en complément de la souscription.

Organisation

La Fondation du Patrimoine appuie son action sur un réseau de délégués régionaux et départementaux, tous bénévoles.





St Barth Essentiel

**Du 7 au 10 décembre se dérouleront les rencontres
JEUNES EUROPÉENS ET PATRIMOINE D'OUTRE-MER EN GUYANE**

Une seule jeune du collège, Capucine NOUVEL, accompagnée de Nathalie CHENOT, trésorière de l'association St Barth Essentiel fera le déplacement en Guyane pour présenter le patrimoine de St Barthélemy.

Capucine Nouvel, scolarisée en classe de seconde au collège Mireille Choisy et Nathalie Chenot, trésorière de l'association Saint Barth Essentiel, ont quitté Saint Barth lundi en fin d'après-midi. Elles sont arrivées mardi en Guyane où elles assistent jusqu'à samedi à la "Rencontre Jeunes Européens et patrimoine d'outre-mer", organisée par le pôle Antilles-Guyane de la Fondation du patrimoine. Cette rencontre est la seconde action entreprise par le pôle régional dans le cadre de «l'année 2011, année des outre-mer».

La première, qui s'est déroulée fin octobre (lire notre édition N°948) à Saint Barth, avait réuni une centaine de personnes autour du patrimoine des cinq collectivités françaises d'Amérique (Guyane, Martinique, Guadeloupe, Saint Martin et bien sûr Saint Barth). Sur le même principe, les rencontres en Guyane réuniront des jeunes de ces régions ultramarines en parallèle à un programme de découverte du patrimoine guyanais.

Aidée de Nathalie Chenot, Capucine devait présenter aujourd'hui un exposé sur le patrimoine de Saint Barth regroupant d'une part le travail effectué pour les rencontres du patrimoine à Saint Barth par Capucine et deux collégiennes de 3è – Mathilde Charlepin et Océane Bouhier – sur le bâti de Saint Barth, et un second volet préparé initialement par le CTTSB et touchant à l'artisanat local, aux traditions culinaires et vestimentaires, ainsi qu'à la pêche et la voile traditionnelle.

Hier mercredi, les participants à ces rencontres ont visité le centre spatial guyanais de Kourou avant de rejoindre Camp Caïman, une auberge de brousse située en forêt amazonienne à proximité des Marais de Kaw. Après diverses présentations portant sur le patrimoine (guyanais, saint barth et européen sur le thème de "l'architecture au temps de Louis XIV"), tous visiteront les Chutes de Caïman, avant la découverte des Marais de Kaw, seconde réserve naturelle de Guyane et plus vaste zone humide de France. Vendredi, visite des communes de Kaw et Roura, situées sur la rive droite de l'Oyapok, puis après-midi à Cayenne, chef-lieu départemental de la Guyane Française.

La journée de clôture des rencontres samedi est consacrée à la découverte des trois îles du Salut, célèbres "îles baigne" situées à 14km en mer au large de Kourou, décor du livre autobiographique d'Henri Charrière "Papillon".



Nathalie Chénot (à gauche) et Capucine Nouvel lundi au moment du départ pour la Guyane.



St Barth Essentiel

MAISON DES SŒURS

Coup de main à la récolte de fond pour la reconstruction d'une maison du patrimoine

Sur les 420 000 euros nécessaires à cette indispensable opération de rénovation, moins de 20% ont aujourd'hui été collectés.

«L'objectif est vraiment de montrer à la population l'état dans lequel se trouve aujourd'hui la bâtisse et continuer à mobiliser sur la nécessité de procéder à une rénovation complète», explique le père Eugène Kaze qui rappelle la valeur patrimoniale de la maison: «ce n'est peut-être pas un bâtiment classé ou inscrit sur la liste des monuments historiques, mais la maison des soeurs construite dans les années 30 sous l'impulsion du Père Irénée de Bruyn, fait vraiment partie du patrimoine Saint Barth». D'un point de vue architectural, puisque la maison a été construite dans un style créole en vogue dans les années 30, mais également historique puisqu'en plus d'abriter les soeurs, elle a longtemps été une école dans laquelle de nombreux enfants de l'île ont été éduqués.

Une magnifique maison dans un état de délabrement avancé qui abrite depuis les années 30 les Soeurs de l'ordre de Saint Paul de Chartres.

Avec ses gingerbread, sa structure bois, ses balconnades, de loin la maison des Soeurs de Lorient continue à donner l'illusion d'une charmante et accueillante demeure créole. De près, le visiteur se rendra vite compte qu'il n'en est rien. La bâtisse est en réalité très dégradée, compte de nombreuses fuites d'eau ainsi que des fissures dans la structure béton. Le bois qui la compose est malheureusement traité. La cuisine (construite à l'extérieur de la maison) ainsi que les commodités sont par ailleurs restées au niveau du confort d'origine, très loin des standards actuels.





St Barth Essentiel

RAPPORT DE MISSION INVENTAIRE DES FOURMIS ET DES TERMITES

RESUME DU RAPPORT DE MISSION

Un million d'insectes ont été décrits dans le monde à ce jour ; mais ce chiffre ne représente qu'une petite fraction de l'existant, car de nombreuses espèces nous sont encore inconnues. Certains spécialistes d'insectes pensent que le total des insectes pourrait atteindre 10 millions, d'autres avancent le chiffre de trente millions.

Par leur immense diversité, leur rôle écologique majeur et le caractère bio-indicateur de certains, la prise en compte des insectes dans la gestion et la conservation des espaces naturels est croissante depuis une dizaine d'années. Cependant, leur étude souffre d'un manque de ressources professionnelles (entomologistes professionnels, formation) et d'une connaissance encore trop lacunaire de la part des gestionnaires, pourtant fortement concernés par ce vaste groupe.

Inventaire des Fourmis et des Termites

Les Fourmis et les Termites sont des insectes sociaux qui étonnent par leur organisation sociale très structurée. . Les Fourmis : Hyménoptères de la famille des Formicidae, les fourmis comptent plus de 11 000 espèces réparties en 16 sous-familles, dont 8 se trouvent en région néotropicale. La distribution de cette famille est mondiale et s'étend du cercle polaire arctique aux terres les plus australes. Les seuls endroits dépourvus de fourmis sont l'Antarctique, le Groenland et quelques îles des océans atlantique et indien La diversité spécifique des fourmis est importante et de loin supérieure à celle des autres insectes sociaux. A l'exclusion de l'écosystème aquatique, elles ont colonisé aussi bien le milieu forestier (litière, canopée, troncs, bois mort, plantes, etc.), les savanes ou les milieux anthropisés (bords de route, maisons, villes)

En plus de leur diversité, leur importance écologique est considérable. Selon des estimations, la biomasse les fourmis représente 10 à 15 % de la biomasse animale totale dans la plupart des écosystèmes terrestres. Elles jouent un rôle primordial dans l'écologie des sols et ce sont également les principales prédatrices d'insectes et d'invertébrés et d'importants vecteurs de dispersion des graines.

Les fourmis sont des insectes dont les sociétés sont divisées en castes. Les reines pondent, les ouvrières (stériles) s'occupent de nourrir la fourmilière, d'entretenir le couvain ainsi que de construire le nid et les sexués (mâles et femelles) sont présents uniquement à l'essaimage pour la reproduction. Seules les femelles sexuées survivront pour fonder une nouvelle colonie.

Les Termites :

Dans la zone néo tropicale, le groupe des termites est abondant et diversifié avec environ 5000 espèces.

Le manque de connaissance actuelle sur cette faune en région Néotropicale et en particulier dans le West Indies est souvent lié au manque d'inventaire.

Les inventaires de fourmis et de termites que nous nous proposons de faire dans l'île de Saint Barthelemy vont contribuer à une meilleure connaissance de leur systématique et permettre d'établir, à long terme, une liste, la plus exhaustive possible. Cette liste n'existe pas à ce jour, car les rares données portant sur ces deux groupes sont très parcellaires. Ces inventaires contribueront également à enrichir les collections de références, ainsi que les bases de données moléculaires (GenBank).

Mission Du 20 juin au 7 Juillet 2011

La mission qui s'est déroulée du 20 juin au 7 juillet 2011, pour l'association Saint Barth Essentiel avait pour objectif : de dresser un premier inventaire des fourmis et termites présents à Saint Barthélemy ; et de faire une première étude de la biocénose des Cactus. Cette mission s'inscrivait dans le cadre d'un vaste programme d'inventaire faunistique, que cette association a mis en place, pour une meilleure connaissance de la biodiversité terrestre de l'île, sa restauration, et sa préservation.



St Barth Essentiel

Les inventaires ont débuté avec des sorties terrain dans des zones ciblées de l'île en collaboration avec Messieurs Karl Questel et Gregory Moulard de l'association Alsophis. Nous avons également bénéficié de la parfaite connaissance des milieux, par la présidente de l'association Saint Barth Essentiel, Hélène Bernier ainsi que l'aide technique de bénévoles pour réaliser la collecte des espèces; en particulier celle de Madame Magras Arlette, très sensible aux enjeux environnementaux et leurs conséquences sur la biodiversité de l'île.

Sites étudiés

Recherche des fourmis et termites

Le Gouverneur, (pointe du Gouverneur), Saint Jean (zone du château), Grand Cul de sac, petit Cul de sac (bord de mer avec milieu sableux), Grand fond (col de Grand fond, Morne la Croix), Grand fond (près de la mer), Colombier (route de la trace, section Pointe de vue), Flamands, Haut de Saint Jean, Merlet, Beach hôte, Lurin.

Piège Malaise

Lurin, Grand fond, (zone de Grand fonds-Morne Rouge (classée en ZNIEFF : Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique). Pointe du Gouverneur.

Recherche de populations de *Cactoblastis cactorum* sur Cactus

- Pointe du Gouffre
- Section Toiny : hôtel Toiny et villa Eraville.
- Anse des lézards

Méthodes d'échantillonnage

Une seule méthode d'échantillonnage a été utilisée pour la collecte des termites et des fourmis : la récolte manuelle à vue, et le piège malaise pour l'étude de la biocénose du Cactus.

Les échantillonnages de fourmis et de termites ont été effectués en divers points de l'île afin d'avoir une bonne représentativité de leur diversité. Les pièges malaise ont été placés dans des zones riches en Cactus.

Les spécimens sont collectés soit avec une pince souple soit avec l'aspirateur à bouche. Ils sont placés ensuite soit dans l'alcool 70° pour une détermination taxonomique des spécimens, soit dans l'alcool 100° pour une détermination moléculaire.

Le piège Malaise est composé de plusieurs pans de moustiquaire en forme de toit incliné, il permet de collecter des insectes volants dont les micro- hyménoptères.

Fourmis et Termites : Déterminations Taxonomiques et Moléculaires

Equipe Dr Leonide CELINI, Dr Virginie Roy de l'Université Paris-Est Créteil, Professeur Delabie, UESC/CEPLAC Brazil

Détermination Taxonomique

La détermination des insectes sociaux en Région Neotropicale n'est pas aisée, car les clés d'identification taxonomique sont très incomplètes ou partielles par manque de spécialistes. Les termites et fourmis des West Indies sont peu étudiés ; seules les espèces qui se distinguent par leurs impacts économiques (termites) ou sanitaires (piques de fourmis) ont fait l'objet de travaux.

Les difficultés d'identification sont aussi liées à la complexité de la structure sociale des termites et de fourmis. Les populations comportent plusieurs types d'individus au sein de leurs colonies (soldats, ouvrières, ailés sexués mâle ou femelle et reine. Lors des collectes, tous les types d'individus ne sont pas obligatoirement trouvés et l'on peut se trouver avec un seul type. Ces types ne se ressemblent pas morphologiquement ; cela implique que l'on doit avoir une clé d'identification précise pour chaque type : une clé pour les soldats, une clé pour les ouvrières, une clé pour les ailés sexués, et une clé pour la reine pour certains. Quelquefois cela se complique lorsque l'on ne collecte que les formes larvaires ou nymphales. Car les clés n'existent pas et toute identification est impossible.

Tous les spécimens sont observés à la loupe binoculaire, pour leur détermination taxonomique. Cette détermination est basée sur leurs caractères morphologiques. Les spécimens sont déterminés, jusqu'à l'espèce si possible et sont désignés par deux noms en latin: le genre et l'espèce; c'est la nomenclature binominale. Le spécimen identifié sera, si possible, comparé avec le spécimen référencé au même nom, dans des collections de références. Dans notre cas, nous consultons la collection du Muséum National d'Histoire Naturelle, ou bien pour certains échantillons, des spécimens de références appartenant à certains spécialistes référents du groupe.

Détermination moléculaire

Utilisation du barcode moléculaire

Un barcode moléculaire est un fragment d'ADN présente chez tous les organismes vivants. La séquence de ce fragment d'ADN est quasiment identique chez les individus qui appartiennent à la même espèce. Elle permet donc de déterminer l'espèce à laquelle appartient un individu en ne connaissant que la séquence de ce fragment d'ADN.



St Barth Essentiel

Cette séquence d'ADN peut être utilisée, comme un outil d'identification taxonomique des organismes vivants: Tous les individus d'une même espèce présentent des séquences identiques ou très proches ; ce qui va permettre l'identification d'un spécimen en comparant sa séquence avec celles des espèces connues. Le fragment d'ADN choisi est un gène du génome mitochondrial codant pour la première sous-unité du cytochrome oxydase (COI).

Expérimentalement, on extrait l'ADN de certains spécimens de fourmis et termites, et après amplification, on l'envoie à séquencer. On obtient ainsi une séquence d'acide aminé. Après le séquençage, on soumet la séquence au GenBank, afin qu'elle soit répertoriée dans les banques Nucléotidiques Internationales et qu'il délivre un numéro d'accès à la séquence (on peut ainsi consulter cette séquence). Ainsi, dans un premier temps, nous comparons la séquence que nous avons obtenue pour les espèces de fourmis et termites que nous avons choisi de valider par une détermination moléculaire, avec la séquence publiée par le GENBANK pour la même espèce. (Programme BLAST). Si cette séquence n'est pas publiée, c'est que le spécimen peut appartenir à une espèce qui n'a pas encore été séquencée auparavant ou bien s'il s'agit d'une nouvelle espèce. On peut dans ce cas connaître les séquences les plus proches qui ont été séquencées et publiées.

Hyménoptères parasitoïdes

La liste des Hyménoptères parasitoïdes présents à Saint Barthelemy est inexistante, car aucun inventaire n'a été réalisé à ce jour. Certains hyménoptères parasitoïdes, présents dans la biocénose du Cactus et identifiés au genre pour certains ont été signalés par Francius en 2010, mais n'a été suivi d'aucun travail de détermination taxonomique. Nous avons collectés 15 espèces d'hyménoptères de familles assez diverses. Les déterminations à l'espèce sont en cours.

RÉSULTATS

Les Fourmis

18 espèces de fourmis ont été collectées lors de cette mission ; cette liste représente la première, clairement identifiée de l'île de Saint Barthelemy. Les espèces se classent en 4 sous-familles : MYRMICINAE, FORMICINAE, DOLICHODERINAE, PONERINAE. 12 des espèces collectées s'appartiennent à la Famille des Myrmicinae.

Nous présentons cette liste au tableau 1. (voir annexe). Dans cette liste nous avons des espèces inédites pour Saint Barthelemy et pour certaines îles du West Indies. Ces espèces ont fait l'objet d'une identification taxonomique et moléculaire (numéro d'accès). Actuellement, des articles sur ces espèces sont en préparation pour valider leur présence à Saint Barthelemy. Nous les mentionnons dans le tableau sous le sigle Confidentialité.

Certaines de ces fourmis sont des espèces envahissantes. Les espèces envahissantes de fourmis sont connues pour être étroitement associées à l'homme et nichent dans les plantes ou d'autres produits vendus localement ou mondialement, ont le pouvoir d'être dispersées sur de longues distances par les hommes. Elles ont souvent des impacts économiques, écologiques sanitaires, en pénétrant et s'établissant dans ou se répandant à l'intérieur des pays, en particulier dans les îles.

Exemple parmi les fourmis collectées

Wasmannia auropunctata, appelée **petite fourmi** de feu est originaire d'Amérique centrale et du Sud. Elle est bien connue pour sa piqûre douloureuse; elle peut rendre aveugles les chiens et chats ou encore est responsable d'une réduction significative de la diversité spécifique d'insectes, de populations d'araignées ou encore de ponte de tortues.

Solenopsis invicta "**fourmi de feu**", Originaire Amérique du Sud, elle a été importée accidentellement un peu partout dans le monde. Sa piqûre est douloureuse

Acromyrmex octospinosus *fourmi champignoniste*, signalée en Guadeloupe comme une espèce envahissante, très dangereuse pour la biodiversité végétale, ordinaire et endémique.

Pheidole megacephala, originaire d'Afrique australe. C'est une espèce envahissante qui représente une grave menace pour la biodiversité, et c'est également un ravageur domestique (câbles téléphoniques, fils électriques). Elle figure sur la liste de UICN pour les 100 espèces envahissantes au monde.

Monomorium pharaonis, c'est une espèce invasive et cosmopolite



St Barth Essentiel

Les Termites

Dans la zone néo tropicale, le groupe des termites est abondant et diversifié avec environ 5000 espèces. Le manque de connaissance actuelle sur cette faune dans cette région est souvent lié au manque d'inventaire.

Nous avons utilisé les caractères de la caste des soldats pour les identifications. Trois espèces de termites ont été identifiées.

Nasutitermes corniger (Motschulsky, 1855). Ce termite appartient à la sous famille des Nasutiterminae, famille Termitidae.,

Incisitermes Termite de la famille des Kalotermitidae assez commun dans les West Indies où on le trouve un peu partout, mais il n'est pas signalé à Cuba, Jamaïque et une partie des Bahamas.

Termes

Termite de la famille des Termitidae.

Hyménoptères parasitoïdes

Nous avons collecté 15 espèces d'hyménoptères de familles assez diverses. Les déterminations des espèces d'hyménoptères susceptibles de jouer un rôle dans la régulation des populations de lépidoptères sont en cours.

A l'issue de ce premier inventaire nous pouvons interpeller sur le danger que pourrait représenter certaines fourmis envahissantes sur la flore de Saint Barthélemy ou sur la population, cas de la grande fourmi de feu, la petite fourmi de feu, tristement célèbre pour leurs piqûres douloureuses sur l'homme, de la fourmi champignoniste Acromyrmex octospinosus pour la biodiversité floristique ou encore sur le danger des termites pour l'urbanisation. D'autres espèces en cours d'étude présentent également des intérêts certains.

Projet du programme de la mission du mois d'avril-mai 2012

Poursuivre l'inventaire des Fourmis en affinant la méthode d'échantillonnage pour avoir une plus grande diversité spécifique

- Par la chasse à vue ce qui permet d'avoir des données sur l'éthologie des spécimens.
- En plaçant des pièges de type pilltrap dans des sites de milieux et de composition floristique différents. En effet, tous les fourmis n'affouragent pas aux mêmes heures : certaines sont diurnes, crépusculaires d'autres nocturnes, on peut ainsi collecter des espèces qui ne sont pas présentes dans le milieu au moment de la chasse à vue.
- des appâts alimentaires de plusieurs types: sucrés, carnés car chez les fourmis il y a plusieurs types d'alimentation. Omnivores, carnivores, liquide, fongique, miellat, grains.

Poursuivre l'inventaire des Termites

- Nous allons cibler nos prospections dans des zones urbaines puisque nous avons recensé une espèce de Kalotermitidae "termites de bois secs" et une espèce de Termitinae. Il est probable que d'autres espèces soient présentes et pourraient représenter un danger pour l'habitat en bois ou toute pièce de bois stocké.

- Surveillance des populations de *Cactoblastis cactorum*

- Revoir l'état des Cactus (Melanocactus et des Opuntias) sur les sites prospectés en 2011 :
- Ouverture des cactus infestés, si les larves des Cactoblastis ne semblent pas avoir un bon état sanitaire, dans ce cas, elles seront prélevées avec une section de la plante hôte pour un élevage.
- Recherche de pontes des papillons sur les épines du Cactus, puis mises en élevage jusqu'aux éclosions.



St Barth Essentiel

La présidente de l'association St Barth Essentiel se déplace à Paris pour participer aux rencontres Biodiversité et développement organisées par France Nature Environnement



Hélène Bernier a annoncé lundi avoir adhéré au nom de Saint Barth Essentiel à France Nature Environnement (FNE) à l'issue du congrès "Biodiversité et développement (enjeu crucial pour nos Outremer) organisé le 5 et 6 décembre à Paris par cette fédération nationale reconnue d'utilité publique et regroupant plus de 3000 associations de protection de la nature et de l'environnement en métropole et en outre-mer. Invitée par FNE à participer au congrès en compagnie de Claude Sastre, botaniste attaché au Muséum national d'histoire naturelle de Paris et responsable de l'inventaire floristique de l'île réalisé par Saint Barth Essentiel, Hélène Bernier s'est déclarée très satisfaite de cette adhésion à une fédération "dont nous partageons les valeurs : faire entendre l'expertise citoyenne, instaurer plus de justice, alerter l'opinion à chaque menace pour l'environnement.

C'est en outre, une façon de faire entendre notre voix au plan national puisque FNE qui se veut le porte-parole de ses associations membres et affiliée, siège aujourd'hui dans plus de 200 instances nationales". La présidente de Saint Barth Essentiel se dit également très intéressée par le support juridique qu'offre France Nature Environnement :

"dans une collectivité capable d'ériger ses propres règles en matière d'urbanisme et d'environnement, c'est une aide précieuse qui pourrait nous permettre de faire bien plus facilement des propositions de règlements » estime encore celle qui prône un dialogue constructif mais sans concession avec les élus.

Durant son séjour à Paris, Hélène Bernier a également rencontré certains responsables du Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN). Objectif cette fois : signer une convention qui permettra à l'association de bénéficier officiellement de l'aide du MNHN pour son travail d'inventaire. Cette convention en cours d'élaboration devrait être signée en janvier prochain. PG



JSB -14 décembre 2011



St Barth Essentiel

A l'occasion des tables rondes organisées durant le congrès de FNE au palais d'Iena, siège du Conseil Economique, Social et Environnemental, Claude Sastre et Hélène Bernier ont eu l'occasion de présenter le travail d'inventaire floristique de Saint Barth Essentiel.

Aux côtés d'Hélène Bernier, à droite, Jean Denis Bour, responsable du développement durable international et outre-mer pour Air France/KLM, compagnie partenaire de Saint Barth Essentiel ; à sa gauche, la présidente d'une association de protection de l'environnement de Polynésie. Claude Sastre (barbe blanche, deuxième rang) est quant à lui aux côtés de Tekau Frere, conseillère technique au ministère de l'Environnement de l'Energie et des Mines de Polynésie. En pull gris, un représentant du parc naturel de Guyane.



Réunion de travail en interne de toutes les associations OUTRE MER affiliés à FNE.

Le 7 décembre, réunion avec les responsables UICN Outre-Mer au MNHN afin de trouver une solution pour l'application des critères UICN sur le territoire de St Barthelemy, une île de taille trop petite pour que les critères actuels puissent s'appliquer.

Suite à cette réunion et à la demande du Président de la commission environnement de la COM l'association St Barth Essentiel propose des fiches pour les espèces à protégées à St Barthelemy.



Réunion avec l'UICN Outre-Mer et les autres associations de l'environnement Outre-Mer



St Barth Essentiel

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE POUR 2012



L'année 2011 a été une année intense pour l'association St Barth Essentiel.

Des défis à relever, des conflits à gérer, beaucoup d'actions menées de front pour sauvegarder l'Essentiel de St Barth, ce qui n'a pas toujours été évident, mais nous y sommes arrivés grâce à votre soutien et à la participation d'un grand nombre.

L'ampleur de notre association depuis sa création en 2009 sur le plan local, mais aussi à un niveau international, nous encourage car cela prouve que nos actions sont reconnues et nécessaires à la sauvegarde du patrimoine.

Nous remercions toutes les personnes qui nous ont fait confiance, nos partenaires, les autres associations de protection de l'environnement et du patrimoine d'ici et d'ailleurs, la presse qui nous a toujours soutenus et encouragés, et tous ceux qu'on aurait pu oublier.

2012 est une année qui sera placée sous le signe de l'évolution pour St Barth Essentiel avec le renouvellement du partenariat avec Air France, l'affiliation de l'association à France Nature Environnement, la signature d'une convention officielle avec le Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris, l'élaboration d'un nouveau site web, ...

Nos souhaits pour cette nouvelle année, sont de pouvoir fédérer un plus grand nombre de personnes et de partenaires à la conscience et l'importance de la préservation de notre patrimoine, de pouvoir travailler en confiance et de manière constructive avec les élus de la collectivité, les autres associations de l'île, les professionnels du tourisme, ..., afin de permettre la sauvegarde de l'identité et l'authenticité de Saint Barth.

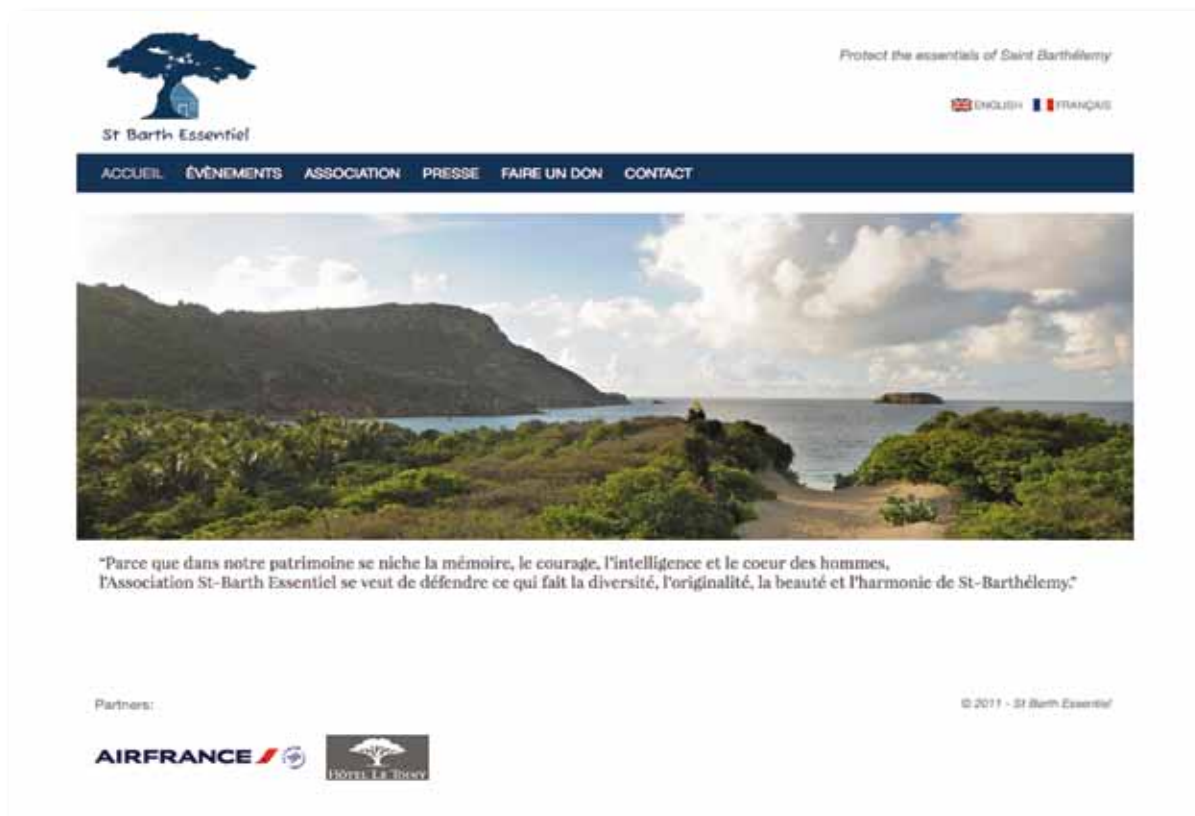
Meilleurs vœux, de Paix, d'Amour, de Santé et de Réussite à vous et tous ceux qui vous entourent, d'ici, de là et d'ailleurs ...

La présidente
Helene Bernier



St Barth Essentiel

SAINT BARTH ESSENTIEL FAIT PEAU NEUVE



Lancement du nouveau site web incluant le paiement sécurisé en ligne Paypal
A la demande des adhérents le paiement sécurisé est en mis en place afin de faciliter les donations.

L'association a un nouveau logo



St Barth Essentiel



St Barth Essentiel

Janvier 2012 - St Barth Essentiel organise une conférence sur
L'ENVIRONNEMENT ET LE CHAMANISME



Corine Sombrun

En 2001, au cours d'un reportage en Mongolie, le chamane Balgir lui annonce qu'elle est chamane. Elle va ainsi passer plusieurs mois par an à la frontière de la Sibérie, auprès de Enkhetuya, Chamane de l'ethnie des Tsaatans, chargée de lui transmettre cette connaissance. Après huit années d'apprentissage, au cours desquelles elle sera un sujet d'étude pour les anthropologues L. Merli devient la première occidentale à accéder au statut de Udgan, terme mongol désignant les femmes ayant reçu le "don" puis la formation aux traditions chamaniques.

invitée par St Barth Essentiel,
Corine Sombrun tiendra une conférence
sur le maintien de l'harmonie entre l'humain et son environnement.

L'ENVIRONNEMENT ET LE CHAMANISME

Lundi 16 janvier à 18h00
à la salle de spectacle
(ancienne salle paroissiale)

Corine Sombrun

En 2001, au cours d'un reportage en Mongolie (Mongolian Mysteries, diffusé sur BBC World Service en 2002), le chamane Balgir lui annonce qu'elle est chamane. Elle va ainsi passer plusieurs mois par an à la frontière de la Sibérie, auprès de Enkhetuya, chamane de l'ethnie des Tsaatans, chargée de lui transmettre cette connaissance. Après huit années d'apprentissage, au cours desquelles elle sera un sujet d'étude pour les anthropologues L. Merli (Doc EHESS, Paris) puis J. Hangartner (Doc Université de Berne), elle devient la première occidentale à accéder au statut de Udgan, terme mongol désignant les femmes ayant reçu le « don » puis la formation aux traditions chamaniques.

Séance de dédicasse avec la case aux livres

www.stbarthessentiel.com



St Barth Essentiel

INTERVENTION ÉTANG DE ST JEAN PAR ST BARTH ESSENTIEL



Alertée par les riverains, Hélène s'est rendue sur les lieux et le constat immédiat est alarmant. Des centaines de poissons morts flottent à la surface de l'eau.

Les résultats d'analyses effectués par les services de la collectivité démontrent un manque d'oxygène énorme. Les tests ont été effectués à trois endroits, à proximité du garage PBS, du restaurant le Diamant et au Pont de St Jean. 0.8mg/l pour le pont et 1,5mg/l pour les deux autres, le taux d'oxygène normal est de 8,9mg/l.....nous sommes très largement en dessous du taux normal.

Il se passe donc le même phénomène que lorsque vous fermez le circuit oxygène de votre aquarium, celui-ci devient tout vert et quelques jours seulement après vos poissons sont tous morts.

La couleur verte de l'eau indique que les algues prolifèrent dans l'étang, reste à savoir d'où viennent ces algues ?

Un autre phénomène reste à surveiller de très près, la présence possible d'une bactérie qui provoquerait le botulisme et par conséquent la mort des poissons. Si cette bactérie est présente dans l'étang, les oiseaux connaîtront le même sort... .

La solution ? Il n'y en a pas vraiment... l'entrée du canal étant fermée à la mer depuis de nombreuses années et compte tenu de l'état de l'eau dans l'étang, l'ouverture volontaire du canal ne serait pas bonne du tout par la plage de St Jean et encore moins pour la barrière de corail déjà bien fragilisée.





St Barth Essentiel

RAPPEL : Le quartier de Saint-Jean possède la plus grande lagune de l'île (4 ha), malgré les différents empiètements surtout à l'ouest : terrain de sport, aérodrome, et entre les deux, une zone commerciale. Des cheneaux ont été maintenus autour du stade pour récupérer les eaux de ruissellement. Ils abritent la mangle noire, la mangle blanche et quelques pieds de mangle gris (la mangrove) La communication avec la mer se faisait en permanence par un canal situé à l'est ; aujourd'hui il est partiellement obstrué, et seule l'eau marine peut pénétrer dans la lagune, le mouvement inverse étant interdit. Résultat : la lagune s'envase. Les diverses pollutions (eau usée d'un grand hôtel, eau usée d'un centre de lavage de voiture, pollution industrielle, huile de vidange ...) s'accumulent et aujourd'hui ce sont les poissons qui meurent.

Force est de constater que la Protection de la Nature n'est pas au centre des préoccupations ou que celle-ci n'atteint pas les mangroves, et les lagunes littorales dont certaines continuent à être de véritables poubelles si ce ne sont de véritables égouts polluants.





St Barth Essentiel

4H POUR LA TERRE TROISIÈME ÉDITION NETTOYAGE DE GRAND CUL DE SAC

5 TONNES DE DECHETS RAMASSÉS

A l'initiative de l'association Saint-Barth Essentiel, près de quatre vingts personnes se sont donnés rendez-vous, dimanche 5 février, pour procéder au nettoyage des étangs de Grand Cul-de-Sac. La démarche n'avait rien d'un luxe. Car ces bénévoles ont dégagé de la mangrove pas moins de cinq tonnes de déchets dans la journée : Une remorque de bateau, des carcasses de scooters, des pneus, des batteries de voitures, un canapé, des transats en plastique. Le lieu était manifestement confondu avec une décharge par certains riverains indelicats. Tous ces déchets ont été transportés dans des camions jusqu'à la déchetterie, la Collectivité ayant offert la gratuité. Satisfaite, Hélène Bernier, présidente de Saint-Barth Essentiel ne souhaite pas baisser les bras pour autant : "maintenant que l'endroit est propre, ce serait bien qu'on le conserve ainsi".



Nettoyage de la baie et de la mangrove de Grand Cul de Sac

Dimanche 5 février 2012 à 8h rdv parking des pêcheurs après l'hôtel en construction. Des sacs poubelles et des gants seront à votre disposition. A l'issue de la collecte nous aurons le plaisir de partager une petite collation.

Tout beau tout propre!

Info : stbarthessentiel@yahoo.fr ou 06 90 63 46 09

L'union fait la propreté, venez nombreux !



St Barth Essentiel

PREMIÈRE BALADE HISTORIQUE DANS GUSTAVIA

C'est Arlette Magras qui était le guide de cette première balade en mai dernier



Un petit rappel sur la construction et l'histoire de Gustavia au point de RV au **Fort Karl** puis divers arrêts :
au quartier résidentiel appelé "Quartier du Roi" et "Quartier de la Reine"

Première maison des gouverneurs
(emplacement police)

Maison du Major de la place
(trésorerie de la collectivité)

Maison du juge puis habitée par les gouverneurs





St Barth Essentiel

CONCOURS PHOTO - MAI 2012
“PATRIMOINE DE ST BARTH 2012”



*Premier prix Juliette Remy pour la photo
de la boulangerie de Mme Duzant*



*Remise des prix du concours photo “Patrimoine de St Barth”
par la trésorière de St Barth Essentiel*



St Barth Essentiel

INVENTAIRE DES ARAIGNÉES AVEC PATRICK MARECHAL - JUIN 2012



Patrick Maréchal est Docteur en science de la vie.

Il a passé 24 ans au Muséum National d'Histoire Naturelle à Paris, d'abord en tant qu'étudiant. Il y obtient sa thèse en 1993 et sera ensuite chercheur attaché jusqu'en 2011.

En 1999 en répondant à un appel d'offre, il effectue son premier séjour aux Antilles pour faire l'inventaire des araignées du Parc National de la Guadeloupe, à Basse Terre.

S'en suivra après plusieurs voyages en Guadeloupe, des séjours en Martinique puis à Sainte Lucie et aujourd'hui à St Barth.

Il est l'auteur du livre sur les araignées des Antilles.

En Octobre 2010, une réunion à la demande de St Barth Essentiel a lieu au Muséum National d'Histoire Naturelle, et les chercheurs ayant une connaissance des Antilles sont invités à prendre connaissance du programme inventaire que souhaite mener l'association à St Barth.

C'est lors de cette réunion que j'ai fait la connaissance de Patrick qui a accepté de participer au programme et nous y voilà aujourd'hui.





St Barth Essentiel

PROJECTION D'UN FILM RÉALISÉ PAR RFO TV EN 1988 A ST BARTH JUILLET 2012

St Barth Essentiel a organisé la projection d'un film réalisé par RFO TV en 1988 à St Barthélemy. Un bus gratuit était mis à disposition par l'association pour aller chercher les personnes âgées afin qu'elle puissent partager ce moment de souvenir. A peu près 130 personnes ont répondu présent.



Le public lors de la projection du film réaliser par RFO TV en 1988 a St Barth

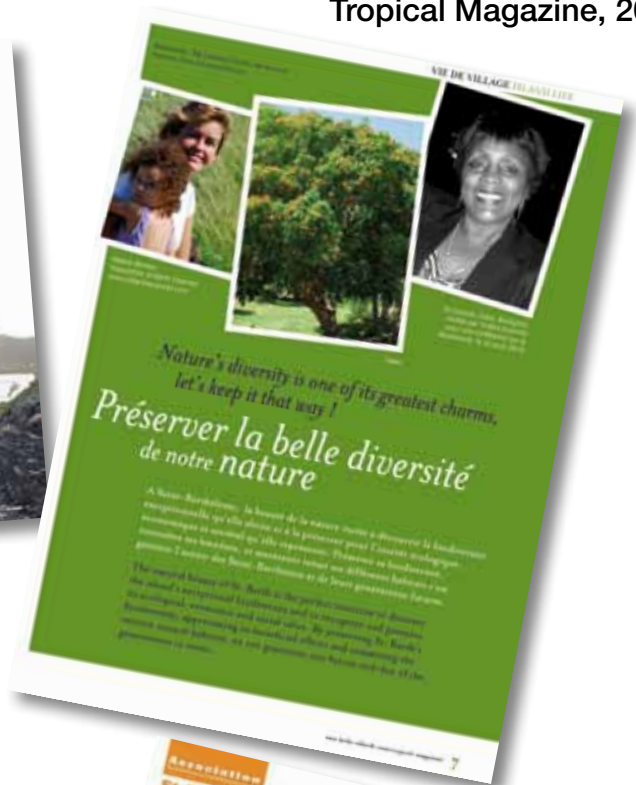


St Barth Essentiel

LA PRESSE EN PARLE ...

Tropical Magazine, 2011

Pure 7, 2010/2011



Journal de St Barth, N°.933, June 22, 2011

...mais aussi: Vins & Gastronomie, N°.136 - Vanity Fair, Janvier, 2011 - Le Bon Air, Nov-Dec 2011...



St Barth Essentiel

ST BARTH ESSENTIEL en quelques chiffres

2009

31 adhérents

Aucune subvention

Cotisations et dons : 8 050,00€

2010

21 adhérents

Aucune subvention

Cotisations et dons : 1 530,00€

2011

50 adhérents

Subvention : 2 000,00€

Cotisations et dons : 15 804,93€ + 9 500 USD

Au 30 JUIN 2012

87 adhérents

Subvention : 10 000,00€

Cotisations et dons : 8 805,00 € + 4 760 USD



St Barth Essentiel

L'association ST BARTH ESSENTIEL remercie :

Les chercheurs qui collaborent depuis 2011 à nos inventaires :

Claude SASTRE, Botaniste, attaché au Muséum d'Histoire Naturelle de Paris

Léonide Celini, Docteur en biologie, Université de Paris Est Créteil

Patrick Maréchal, Docteur en sciences de la vie

Nos partenaires dans cette aventure :



Nos adhérents et généreux donateurs

La collectivité de ST BARTHELEMY

Et tous ceux que nous aurions pu oublier.....



St Barth Essentiel

TABLE DES MATIÈRES

2	ST BARTH ESSENTIEL, qui sommes nous ?
3	Déclaration en préfecture
4	Notre philosophie

2009

5/6	Projection de photos anciennes
7	Fête de la science
8	Botanique et géologie: mieux connaître l'île de ST BARTHELEMY
9/10/11/12/13	Les cactus: sorties terrain et rapport de mission du spécialiste, ERIC FRANCIUS
14	Sorties pédagogiques
15/16	ST BARTH ESSENTIEL intervient pour protéger les espèces menacées
17/18	Pétition "sauvons les espaces naturels"
19/20/21	Cul de Sac en danger

2010

22	Les 4 heures pour la terre
23	Rencontre avec la Commission environnement
24	Intervention à SALINE
25/26/27	L'association ST BARTH ESSENTIEL célèbre 2010, année de la biodiversité
28	Concours photo, 1° édition
29/30	Enquête sur l'intégration de la biodiversité dans le secteur hôtelier des caraïbes
31	Inventaire, pour quoi faire ?
31/32	PETITE SALINE, ST BARTH ESSENTIEL apporte son aide aux riverains
33	HELENE BERNIER devient déléguée de la Fondation du Patrimoine
34	ST BARTH ESSENTIEL interpelle les élus sur la vente de produit dangereux
35/36/37	Extrait du journal de ST BARTH «intervention de M MAGRAS sur les dangers du malathion

2011

38	ST BARTH ESSENTIEL partenaire de l'Alliance Française de Russie
39/43	Poursuite du travail d'inventaire
44	Sortie terrain avec les écoles
45	Conférence de sensibilisation du public à la protection de la nature
46	Début du projet de livre sur les plantes de ST BARTHELEMY



St Barth Essentiel

47/48	Muséum d'Histoire Naturelle
49	Début de l'inventaire entomologique
50/51	Méthodologie
52	Les fourmis
53	Les termites
54	Lutte contre le cactoblastis cactorum
55	Sorties entomologiques
56	partenariat BIOEMCO
57	Pollution étang de ST JEAN, intervention de ST BARTH ESSENTIEL
58	2 ^e édition des 4h00 pour la Terre
59/62	Où va ST BARTH ? Réflexions d'Hélène BERNIER
63/65	SALINE en danger
66	Rappel: le Gaïac est une espèce protégée
67/70	Qu'est-ce qu'une espèce protégée, explications par Claude SASTRE, botaniste
71	Fiche type
72	ST BARTH reçoit les rencontres "jeunes et patrimoine"
73	Déplacement en Guyane avec une jeune du collège
74	ST BARTH ESSENTIEL apporte son aide dans la collecte de fond pour la Maison des sœurs
75/78	Inventaire des fourmis et des termites, rapport de mission du docteur Léonide Celini
79/80	"Rencontres biodiversité et développement" à Paris

2012

81	Le mot de la Présidente pour 2012
82	Nouveau site internet
83	L'association reçoit Corine Sombrun
84/85	Etang de ST JEAN en péril ?
86	4h pour la Terre
87	Ballade historique dans GUSTAVIA
88	Concours photo 2 ^e édition
89	Inventaires des araignées avec Patrick Maréchal
90	Projection d'un film sur ST BARTHELEMY
91	La presse en parle
92	L'association en quelques chiffres
93	Remerciements
94/95	Table des matières